

N° 1

6 JANV.
2005

Page 1
à 116

Le

BO

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

NUMÉRO SPÉCIAL

● PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE :
DISPOSITIFS DE JANVIER À JUILLET 2005

ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



*P*ROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE : DISPOSITIFS DE JANVIER À JUILLET 2005

- 3 **PNP DE LA FORMATION CONTINUE :
DISPOSITIFS DE LA DE ET DE LA DPMA POUR LES
PERSONNELS D'ENCADREMENT, LES ATOS ET ITRF -
ANNÉE 2004-2005 - 2ÈME PARTIE**
Note du 8-12-2004 (NOR : MEND0402723X)
- 5 Dispositifs débutés en 2004 et se prolongeant en 2005
14 Nouveaux dispositifs ouverts à inscription dans les services académiques
- 19 **PNP de la formation continue des personnels ATOS et ITRF
des services déconcentrés et des établissements
d'enseignement supérieur - DPMA - année 2004-2005 -
2ème partie**
- 19 Liste des dispositifs de janvier à juillet 2005
21 Thème prioritaire : pilotage, management et GRH
23 Thème prioritaire : modernisation financière de l'État
26 Professionnalisation des responsables académiques de formation
38 Nouveaux dispositifs ouverts à inscription dans les services académiques
44 Actions de formation "hautes technologies de l'informatique"
destinées aux personnels informaticiens des services académiques
et de l'administration centrale
- 54 Modalités de candidature et d'inscription aux dispositifs du PNP
de la DPMA
- 57 **PNP de la formation continue des personnels d'encadrement
de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur - DE -
1er semestre de l'année 2005**
- 57 Liste des dispositifs de janvier à juin 2005
59 Des séminaires de formation continue et des ateliers d'études
pour les personnels d'encadrement
80 Des séminaires ouverts aux cadres de différents services publics
82 Des actions d'accompagnement à la prise de fonction et d'adaptation
à l'emploi
- 87 Actions ayant débuté en 2004 et se prolongeant en 2005
107 Modalités de candidature et d'inscription aux dispositifs
du PNP encadrement



Directeur de la publication : Pierre Maurel - **Directrice de la rédaction** : Nicole Krasnopolski -
Rédacteur en chef : Jacques Aranas - **Rédactrice en chef adjointe** : Laurence Martin -
Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) : Hervé Célestin - **Secrétaire générale de la
rédaction** : Micheline Burgos - **Préparation technique** : Monique Hubert - **Chef-maquetiste** :
Bruno Lefebvre - **Maquettistes** : Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Eric Murail, Karim Olivier,
Pauline Ranck ● **RÉDACTION ET RÉALISATION** : **Délégation à la communication**, bureau des publications, 110, rue
de Grenelle, 75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 55 55 29 47 ● **DIFFUSION ET ABONNEMENTS** : CNPD
Abonnement, B-750-60732 STE GENEVIÈVE CEDEX. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13. ● **Le B.O.** est une
publication du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE : DISPOSITIFS DE LA DE ET DE LA DPMA POUR LES PERSONNELS D'ENCADREMENT, LES ATOS ET ITRF - ANNÉE 2004-2005 - 2ÈME PARTIE

Note du 8-12-2004
NOR : MEND0402723X
RLR : 613-1
DE - DPMA

■ Le programme national de pilotage de la formation continue fait l'objet d'une publication commune à la direction de l'encadrement et à la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration ; ce qui traduit la volonté réaffirmée de cohérence et de continuité dans la formation continue des personnels IATOS et d'encadrement. Tant dans les dispositifs élaborés conjointement - qui font l'objet de la 1ère partie de cette publication - que dans ceux qui sont propres à chacune d'entre elles, nous avons souhaité accompagner fortement la mise en œuvre des grands chantiers ministériels. Les procédures de transfert des personnels

TOS aux collectivités territoriales, dans le cadre de la loi de décentralisation, entrent en vigueur au 1er janvier. La formation accompagne déjà tous les personnels concernés par cette démarche, et l'effort se poursuivra tant que le besoin s'en fera sentir. La modernisation financière de l'État va également entrer dans une phase plus opérationnelle, puisqu'au 1er janvier toutes les académies expérimenteront le programme 1er degré. Depuis plus d'un an, la mission de la formation de la DPMA, avec la DAF et la DE, a mis en œuvre un programme de formation destiné aux acteurs académiques, dont l'objectif est de fournir les

connaissances et les premiers outils nécessaires à cette expérimentation. Dans un an, la LOLF sera appliquée partout. Dans ce domaine encore l'effort de formation doit s'intensifier. C'est également en 2005 que les personnels seront pour la première fois évalués et notés selon les modalités du décret d'avril 2002. La formation a déjà beaucoup contribué à la compréhension du sens de cette réforme par les principaux intéressés, dans les académies comme dans les établissements d'enseignement supérieur. De nouveaux dispositifs explicitant les procédures de notation sont proposés. Vous trouverez également des actions destinées à prendre en compte le mieux possible les besoins exprimés par les personnels lors des entretiens d'évaluation, tant en matière de formation, que de mobilité ou de progression de carrière.

Par ailleurs, dans un contexte institutionnel fortement marqué par la décentralisation et la déconcentration, la direction de l'encadrement entend renforcer les compétences de l'encadrement dans différents domaines, en particulier : le pilotage par les résultats et l'évaluation des politiques, la définition et la mise en œuvre de missions partagées avec les collectivités locales, le pilotage pédagogique. Plusieurs stages répondent directement à ces priorités : "les politiques locales d'éducation", "la LOLF : les premiers constats sur le pilotage pédagogique académique", "piloter par les résultats", et "l'évaluation des politiques publiques".

Pour accompagner les évolutions relatives au pilotage, d'autres formations incitent à des infléchissements dans les modes d'organisation et de travail intercatégoriel, en vue d'une optimisation des compétences. Il est notamment proposé une formation à destination des équipes de direction des EPLE pour développer le pilotage partagé. Par ailleurs, plusieurs sessions ou regroupements interacadémiques ont pour

objectif, à partir de l'analyse des expériences en cours, de construire des outils permettant un meilleur pilotage pédagogique concerté entre personnels de direction et corps d'inspection territoriaux, au niveau de l'établissement et de l'académie.

Certaines formations, enfin, témoignent de la volonté d'articuler plus étroitement les différents temps de la formation dans des champs où l'actualisation régulière des connaissances est nécessaire. Par exemple, le module de formation permanente destiné aux personnels de direction désireux de compléter leurs savoirs juridiques s'intègre à un stage de formation statutaire. En fonction des besoins exprimés et des inscriptions constatées, des possibilités nouvelles pourront être offertes dans le cadre de ces modules.

Toutes les formations proposées œuvrent dans le sens d'une professionnalisation accrue des personnels par le développement de leurs compétences individuelles et managériales et dans le sens de la consolidation d'un encadrement cohérent.

Les services de formation dans les académies, les délégations académiques à la formation et les CAFAs en particulier, font un travail remarquable pour relayer la politique ministérielle et accompagner les personnels au quotidien dans une période de très forte évolution. Ils seront encore beaucoup sollicités au cours de ce premier semestre et nous les remercions de leur implication.

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur des personnels,
de la modernisation et de l'administration
Dominique ANTOINE

Le directeur de l'encadrement
Paul DESNEUF

Dispositifs débutés en 2004 et se prolongeant en 2005

Ces dispositifs ont déjà fait l'objet d'inscription en académie

IDENTIFIANT
04NDEP001

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES CHEFS DE DIVISION DES RECTORATS ET DES
CONSEILLERS TECHNIQUES DE RECTEURS (SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ) NOUVELLEMENT NOMMÉS

MODULE 2 : MANAGEMENT DES MOYENS : CONTRÔLE DE GESTION ET LOLF

Objectifs pédagogiques : la modernisation de l'administration repose notamment sur la maîtrise et l'efficacité de la dépense publique : LOLF, décentralisation, développement durable, qualité... Il peut être opportun de rappeler à ce propos que le manager est d'abord un gestionnaire de ressources : ressources humaines, activités du service, ressources budgétaires (financières et matérielles).

Contenu :

Management des ressources budgétaires :

- tableau de bord de pilotage des ressources budgétaires ;
- contrôle de gestion budgétaire ;
- indicateurs et critères de performance.

Management des activités et des ressources humaines :

- l'organisation du travail ;
- les tableaux de bord de pilotage d'une division ;
- la planification du travail.

Pour appréhender ce module, une bonne connaissance des enjeux de la LOLF est souhaitée.

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteurs sociaux et de santé nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et ESEN.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18

Dates : janvier 2005

Lieu : à déterminer.

MODULE 3 : COMMUNICATION

Objectifs pédagogiques : la réussite de la conduite des réformes en cours et la mise en œuvre des changements qu'elle requiert résident non seulement dans l'implication du management opérationnel mais également dans sa capacité à en comprendre et à en faire partager la logique et les objectifs. Il s'agit donc à la fois de l'efficacité personnelle des chefs de division et de leur capacité à manager les informations et la communication.

Contenu :

Management des informations et de la communication :

- logiques de communication d'un chef de division (institutionnelle, informelle, transversale, circuits de diffusion de l'information...);

- communication à l'externe (activités et prestations, représentations et image...);

Efficacité personnelle du manager :

- gestion du temps ;

- conduite de réunion (techniques de réunion, entretiens professionnels...);

- prise de décision ;

- délégation et contrôle ;

- négociation ;

- leadership et attitudes comportementales.

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteurs sociaux et de santé nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous-groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et ESEN.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : mars 2005

Lieu : à déterminer.

MODULE 4 : DÉMARCHE DE PROJET

Objectifs pédagogiques : la réussite de la conduite des réformes en cours et la mise en œuvre des changements qu'elle requiert passent par l'implication du management opérationnel et sa capacité à en comprendre et à en faire partager la logique et les objectifs. L'évolution du rôle et des missions des chefs de divisions des rectorats est de plus en plus axée sur pilotage et management par projet.

Contenu :

Management des projets :

- conduite du changement ;
- conduite et suivi de projets ;
- management par projets.

Évolutions du rôle des managers opérationnels vers le pilotage :

- de l'expert technique à l'animateur coordonnateur ;
- l'organisation du travail ;
- les tableaux de bord de pilotage ;
- la planification du travail.

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteurs sociaux et de santé nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous-groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et ESEN.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : mai 2005

Lieu : à déterminer.

IDENTIFIANT
04NDEP002

QUELLE GPEC À L'ÉCHELLE ACADÉMIQUE ?

MODULE 2 : LA GPEC ET LA GESTION PAR LES COMPÉTENCES

Objectifs pédagogiques : les grands chantiers de modernisation de l'État - stratégies ministérielles de réforme (SMR), LOLF, nouvel achat public... - vont influencer la configuration des inspections académiques et des rectorats et leurs configurations relatives. Comment se donner des outils pour mettre l'agent en capacité de répondre aux exigences de la nouvelle organisation en termes d'évolution de postes et de compétences, avec des niveaux d'effectifs et de personnels contraints.

Contenu :

Réflexion et pistes d'action (recrutement, formation, requalification des emplois) pour adapter les compétences des personnels aux besoins des services (IA, rectorat, EPLE...). Présentation d'expériences académiques.

Analyse méthodologique et élaboration d'un référentiel des compétences cibles ; repérage des métiers sensibles et émergents.

Public cible : responsables de formation, chefs de division de gestion de personnel, de gestion de moyens en personnel, responsables académiques concernés par la gestion prévisionnelle des compétences.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et ESEN.

Module facultatif

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : 1er trimestre 2005.

Lieu : Paris.

IDENTIFIANT
04NDEP003

RÉFORME DE L'ÉVALUATION/NOTATION : 2ÈME PHASE

**MODULE UNIQUE : ENTRETIEN D'ÉVALUATION ET NOTATION :
ARTICULER CES DEUX DISPOSITIFS DISTINCTS POUR DONNER UN ENSEMBLE COHÉRENT**

Objectifs pédagogiques : donner les méthodes et les moyens aux personnes ressources pour transmettre la démarche de l'entretien professionnel et l'articuler avec le dispositif de notation.

Contenu :

À partir de l'expérience des premiers entretiens et de la présentation par le bureau DPMA B2 du contenu et de la logique de la circulaire qui présente le dispositif global (évaluation et notation) élaboration de projets de dispositifs académiques (compte rendu d'entretien, appréciation générale, proposition de progression de note, commissions d'harmonisation...).

Public cible : gestionnaires de personnels des rectorats + personnes ressources entretien d'évaluation. Importance d'un public mixte.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et ESEN

Module obligatoire

Nombre de participants : 150

Durée en heures : 12

Session : cinq sessions de 30 personnes.

Dates : 5 sessions de début janvier à début avril 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDEP0004

ÉVALUER POUR MIEUX AFFECTER

MODULE UNIQUE

Objectif pédagogique : permettre aux participants, à partir des informations retirées des entretiens individuels d'évaluation, de construire avec les agents évalués des projets d'itinéraires professionnels ou des parcours de formation susceptibles de favoriser leur évolution professionnelle et/ou d'accroître l'efficacité du service.

Contenu :

Comment concevoir et opérer le questionnement de l'entretien d'évaluation dans la perspective d'obtenir des informations sur :

- les besoins de formation de l'agent ;
- ses vœux d'évolution professionnelle ou de mobilité.

Comment, à partir des apports de l'entretien, mieux utiliser les compétences de l'agent dans l'intérêt du service.

Comment utiliser les entretiens individuels d'évaluation pour établir, à un moment donné, le portefeuille de compétences de son service et en tirer les axes d'une stratégie de formation et de mobilité interne.

Public cible : directeurs des relations et ressources humaines des académies, responsables de services académiques de formation.

Forme/Modalités : stage présentiel (conférences et ateliers).

Responsables pédagogique : ESEN et Mission de la formation.

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 12

Dates : 12 et 13 mai 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT
04NDEP007

FORMATION DE PERSONNES RESSOURCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'ÉQUIPES DE
DIRECTION D'ÉTABLISSEMENTS DIFFICILES

MODULE 2 - PLAN DE PRÉVENTION. GESTION DE CRISE

Objectif pédagogique : permettre aux participants de connaître et de s'approprier les modalités et outils pour assurer la prise de fonction et l'accompagnement des équipes de direction d'EPL (chefs d'établissement et gestionnaires) confrontées à la gestion de situations difficiles liées à la violence.

Contenu :

Les politiques publiques et les dispositifs institutionnels.

Les enjeux du partenariat et sa mise en œuvre.

Diriger un établissement difficile/diriger en situation sensible : sens et action.

Public cible : Personnes-ressources associées au domaine de la violence.

Personnes désignées par le recteur pour devenir personnes-ressources de l'académie.

Forme/Modalités : stage présentiel (conférences et ateliers)

Responsables pédagogiques : ESEN et Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 15

Dates : du 10 au 12 mai 2005.

Lieu : académie de Bordeaux.

**IDENTIFIANT :
04NDEP0009**

LA GESTION DU PATRIMOINE DANS LES UNIVERSITÉS

Les personnels IGR et IGE affectés pour la première fois sur des postes de responsables de la gestion du patrimoine dans les universités se trouvent confrontés à l'application de procédures réglementaires telles la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les marchés publics et la comptabilité publique. Le dispositif proposé vise à développer ces notions pour en faciliter l'appropriation par les responsables techniques des services immobiliers, plus particulièrement par ceux nommés pour la première fois au ministère de l'éducation nationale.

Objectifs du dispositif :

- Familiariser les personnels nouvellement nommés aux procédures applicables dans leurs nouvelles missions ;
- Consolider les notions relatives à la maintenance du patrimoine et à son extension ;
- Repérer les partenaires internes et externes à l'éducation nationale, leurs champs d'intervention et de responsabilité ;
- Maîtriser les implications financières et les règles fondamentales de la comptabilité publique en matière immobilière.

Pilotes : direction de l'encadrement, direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR)

Campagne d'inscription : une procédure d'inscription particulière sera mise en œuvre.

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 6 jours.

MODULE 1 : LE MÉTIER DE "MAÎTRE D'OUVRAGE"

Cette première partie traite de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

Objectifs :

- Maîtriser les notions de maîtrise d'ouvrage, de délégation de maîtrise d'ouvrage et leur environnement juridique ;
- Identifier les partenaires du maître d'ouvrage, leurs missions, rôles et compétences ;
- Repérer les relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Forme/Modalités : apports théoriques et pratiques (cours et/ou conférences).

Module obligatoire

Responsables pédagogiques : ESEN et Mission de la formation

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 18.

Dates : du 26 au 28 janvier 2005.

Lieu : ESEN.

MODULE 2 : COMMANDE PUBLIQUE ET RESPONSABILITÉS

La seconde partie de ce module traite des procédures de marchés publics et des principes fondamentaux de la comptabilité publique applicables en l'espèce.

Problématiques et objectifs :

- Identifier les procédures de marchés publics ;
- Gérer et contrôler le financement des marchés.

Forme/Modalités : apports théoriques et pratiques (cours et/ou conférences).

Module obligatoire

Responsables pédagogiques : ESEN et Mission de la formation.

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 18

Dates : du 6 au 8 avril 2005.

Lieu : ESEN.

Nouveaux dispositifs ouverts à inscription dans les services académiques

IDENTIFIANT
04NDEP0010

L'EPLÉ EMPLOYEUR : LES CONTRATS DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE DE DROIT PRIVÉ ET DE DROIT PUBLIC

Objectifs du dispositif : maîtriser des procédures spécifiques au droit du travail, au contrat de droit privé et de droit public et de contentieux dans ces domaines.

Acquérir de l'aisance dans la manipulation de ces concepts (gestion du temps de travail, procédures de recrutement, de licenciement, de sanction, de congés...).

Mettre en cohérence les pratiques académiques.

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et direction de l'encadrement.

Candidature en académie avant le 24 janvier 2005.

Nombre de places : 90

Durée moyenne estimée : 3 jours

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : typologie des problèmes rencontrés. Résolution de problèmes pratiques.

Contenu : rappel des textes réglementaires. Mise en cohérence des pratiques académiques.

Public cible : équipes ressources : 1 correspondant académique du réseau national de conseil aux EPLE + 1 agent comptable + 1 chef d'établissement par académie.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : bureau DAF C2 ; Mission de la formation et ESEN.

Module obligatoire

Nombre de participants : 90

Durée en heures : 18

Dates : 2ème trimestre 2005

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDEPO011

LA GESTION FINANCIÈRE DES GRETA

Objectif du dispositif : ce dispositif a pour objectif de consolider la pratique professionnelle des agents comptables de GRETA : les spécificités de l'élaboration du budget d'un GRETA et le suivi de son exécution sont abordées au cours de deux modules permettant à chacun d'interroger sa pratique à partir de l'expérience professionnelle acquise.

Pilotes : direction de l'encadrement, direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR).

Prérequis du public : exercer les fonctions d'agent comptable d'un GRETA.

Candidatures en académie avant le 2 février 2005.

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 4 jours.

MODULE 1 - ÉLABORATION DU BUDGET D'UN GRETA

Problématiques et objectifs : le principe de sincérité du budget est un élément délicat pour un GRETA : la réalisation des actions budgétisées est soumise à des aléas inconnus lors des étapes préparatoires à l'élaboration du budget.

Sur quels éléments fonder la probabilité d'exécution des actions inscrites au budget ?

Comment proposer un budget sincère et véritable dans le contexte économique et concurrentiel qui est celui des GRETA ?

Forme/Modalités : alternance d'apports théoriques et d'études de cas.

Responsables pédagogiques : ESEN et Mission de la formation

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Dates : 30 et 31 mai 2005.

Lieu : ESEN.

MODULE 2 - SUIVI DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'UN GRETA

Problématiques et objectifs : comment suivre et rendre compte de l'exécution du budget ? quelle procédure mettre en place pour suivre l'exécution financière des actions ? Ce dispositif proposera des éléments de comptabilité analytique et de contrôle de gestion pour élaborer un tableau de bord de suivi d'une action et permettre la prise en compte des régularisations comptables.

- Prérequis du public : avoir suivi le module 1.

Forme/Modalités : alternance d'apports théoriques et d'études de cas.

Responsables pédagogiques : ESEN et Mission de la formation.

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Dates : 1er et 2 juin 2005, à la suite du module 1.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT
04NDEPO012

LA LOLF : LES PREMIERS CONSTATS SUR LE PILOTAGE PÉDAGOGIQUE ACADÉMIQUE

Objectifs du dispositif : la réforme budgétaire introduite par la mise en œuvre de la loi organique relative à la loi de finances (LOLF) a pour ambition de faire passer la gestion de l'État d'une logique de moyens à une logique de résultats : la démarche de pilotage par les performances s'impose à tous les services de l'État et prévoit, aux moyens d'indicateurs, une mesure qualitative et quantitative des actions.

Ce dispositif propose d'élaborer un bilan d'étape des avancées académiques quant à la définition des objectifs stratégiques et opérationnels retenus et de repérer leurs implications, immédiates ou différées, sur le pilotage de la politique pédagogique des académies.

Pilotes : direction de l'encadrement, direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR)

Candidatures en académie avant le 2 février 2005.

Nombre de places : 120

Durée moyenne estimée : 1 jour

MODULE UNIQUE

Objectifs : l'objectif de ce dispositif est de permettre aux acteurs académiques impliqués dans la mise en œuvre des procédures de la LOLF de procéder ensemble à un bilan d'étape mettant en évidence les situations nouvelles auxquelles ils sont confrontés et les éléments de réponses apportées.

Quelles évolutions du rôle des recteurs, inspecteurs DSDEN, inspecteurs pédagogiques, chefs d'établissement, se dessinent au regard des expérimentations déjà conduites ?

Quelles conséquences les indicateurs retenus ont-ils sur le pilotage pédagogique ?

Quelles nouvelles souplesse et/ou contrainte les expérimentations ont-elles fait émerger ? Est-il possible d'identifier les conséquences à court terme sur la politique pédagogique des académies ?

Public cible : personnels d'encadrement impliqués dans la mise en œuvre de la LOLF au niveau académique ou départemental.

Forme/Modalités : stage présentiel alternant conférences et ateliers.

Responsables pédagogiques : ESEN et Mission de la formation.

Nombre de participants : 200

Durée en heures : 6

Dates : 16 juin 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT
04NDEPO013

LA GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES SECTIONS D'APPRENTISSAGE EN EPLE

Objectif du dispositif : l'article 57 de la loi quinquennale du 20 septembre 1993 permet l'ouverture de sections d'apprentissage dans un établissement public local d'enseignement. Ces structures particulières nécessitent que les personnels de direction et les agents comptables appréhendent des données particulières et spécifiques notamment en matière de gestion financière dans un contexte législatif et réglementaire en évolution.

Quelles sont les connaissances nécessaires au chef d'établissement et à l'agent comptable pour conduire un pilotage efficace de telles structures ? De quels outils documentaires et méthodologiques ont-t-il besoin en matière de gestion financière ?

Pilotes : direction de l'encadrement, direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR).

Candidatures en académie avant le 2 février 2005.

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 2 jours

MODULE UNIQUE

Objectifs : former des personnes ressources susceptibles d'organiser des actions de formation en académie apportant aux chefs d'établissement et aux agents comptables concernés les éléments législatifs, réglementaires et de gestion leur permettant de gérer efficacement les dispositifs d'apprentissage en EPLE.

Permettre l'élaboration, à partir de cet apport théorique, d'outils documentaires et méthodologiques d'aide à l'élaboration et à la conduite d'actions de formation sur ce thème.

Il est envisagé que des fiches techniques soient rédigées durant le séminaire.

Forme/Modalités : stage présentiel

Responsables pédagogiques : ESEN et Mission de la formation.

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : 22 et 23 mars 2005.

Lieu : ESEN.

PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS ATOS ET ITRF DES SERVICES DÉCONCENTRÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DPMA - ANNÉE 2004-2005 - 2ÈME PARTIE

Liste des dispositifs de janvier à juillet 2005

| PAGE | | IDENTIFIANT |
|------|---|-------------|
| | Thème prioritaire : pilotage, management et GRH | |
| 21 | Fonction support dans l'enseignement supérieur : spécialisation et polyvalence dans la capacité d'adaptation à un contexte en évolution | 04NDPM0001 |
| 22 | Évolution de la fonction de gestionnaire d'EPLÉ | 04NDPM0002 |
| | Thème prioritaire : modernisation financière de l'État | |
| 23 | Séminaire des correspondants et formateurs LOLF | 04NDPM0003 |
| 24 | Bilan du processus d'informatisation de la gestion des personnels et des moyens des établissements d'enseignement privés sous contrat (EPP privé) | 04NDPM0005 |
| 25 | La gestion des retraites | 04NDPM0010 |
| | Professionnalisation des responsables académiques de formation | |
| 26 | Rôle et fonction des acteurs de l'accompagnement des nouveaux nommés | 04NDPM0012 |
| 27 | Accompagnement des acteurs académiques à la démarche FODAD | 04NDPM0013 |
| 29 | Professionnalisation des chargés de communication des rectorats | 04NDPM0014 |
| 32 | Accompagnement à la prise de fonction des responsables des services de formation (des académies et des établissements d'enseignement supérieur) | 04NDPM0015 |
| 35 | Adaptation à l'emploi des conseillers techniques de service médical, infirmier ou social en poste à responsabilité dans les services départementaux | 04NDPM0016 |
| 37 | Les nouveaux dispositifs réglementaires présentés aux conseillers techniques médecins, infirmiers et de service social | 04NDPM0017 |

| PAGE | | IDENTIFIANT |
|----------------------------------|--|---|
| 38 39 40 41 42 43 | <p>Nouveaux dispositifs ouverts à inscription dans les services académiques</p> <p>Piloter l'action académique de formation continue des personnels ATOS</p> <p>Médecine de prévention : le harcèlement moral</p> <p>Médecine de prévention : accident du travail, maladie professionnelle</p> <p>Séminaire des coordonnateurs académiques "paye"</p> <p>Formation à la plate-forme web renouvelée de la masse salariale</p> <p>Séminaire des responsables académiques des affaires financières</p> | <p>04NDPM0020</p> <p>04NDPM0021</p> <p>04NDPM0022</p> <p>04NDPM0023</p> <p>04NDPM0024</p> <p>04NDPM0025</p> |
| 46 46 | <p>Actions de formation "hautes technologies de l'informatique" destinées aux personnels informaticiens des services académiques et de l'administration centrale</p> <p>Les séminaires et journées techniques</p> <p>Les dispositifs</p> | |
| 54 55 56 | <p>Modalités de candidature et d'inscription aux dispositifs du PNP de la DPMA</p> <p>Note technique à l'attention des candidats</p> <p>Fiche de candidature à un dispositif du PNP</p> <p>Note technique à l'attention des services académiques de formation des personnels ATOS</p> | |

Thème prioritaire : pilotage, management et GRH

Ces dispositifs ont déjà fait l'objet d'inscription en académie

IDENTIFIANT
04NDPM0001

FONCTION SUPPORT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : SPÉCIALISATION ET
POLYVALENCE DANS LA CAPACITÉ D'ADAPTATION À UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION

MODULE UNIQUE : FAVORISER LA COMPLÉMENTARITÉ AU SEIN D'UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Objectifs pédagogiques : permettre aux responsables d'une équipe administrative de valoriser la polyvalence gage de complémentarité au sein de l'équipe entre les personnels de différents statuts.

Contenu : les deux approches de GPEC (plan ministériel pour l'ASU et rénovation de REFERENS par l'Observatoire national des métiers et compétences) diffèrent et ont toutes deux le même objectif : permettre la meilleure adaptation des personnels et des structures à l'environnement changeant qui caractérise l'enseignement supérieur.

Présentation des deux démarches, comparaison des approches pour déterminer la place respective de la spécialisation et de la polyvalence dans l'évolution des compétences collectives.

Une réflexion analogue sur le mode d'animation de l'équipe pour tirer le meilleur parti de la spécialisation des uns et de la polyvalence des autres.

Public cible : responsables d'équipes administratives, responsables de gestion des ressources humaines des établissements d'enseignement supérieur et des services académiques.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : mars 2005.

Lieu : à déterminer.

IDENTIFIANT
04NDPM0002

ÉVOLUTION DE LA FONCTION DE GESTIONNAIRE D'EPLÉ

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : un nouveau référentiel du gestionnaire a été établi, de nombreuses procédures liées à la gestion sont ou vont être modifiées (SMR, LOLF, nouvel achat public). L'accueil et l'accompagnement des nouveaux mais également la formation continue des anciens doivent en tenir compte.

Contenu : à partir du nouveau référentiel du gestionnaire et de la démarche globale de GPEC menée par la centrale, des dispositifs de formation et d'adaptation à l'emploi déjà en place, élaborer des projets de dispositifs académiques.

Public cible : responsables de formation, formateurs.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : bureau des études statutaires et de la réglementation et Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 12

Dates : mars 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

Thème prioritaire : modernisation financière de l'État

Ces dispositifs ont déjà fait l'objet d'inscription en académie

IDENTIFIANT
04NDPM0003

SÉMINAIRE DES CORRESPONDANTS ET FORMATEURS LOLF

MODULE 2 : LA NOUVELLE COMPTABILITÉ

Objectifs pédagogiques : une nouvelle comptabilité à trois dimensions. Présentation de la nomenclature budgétaire comptable.

Contenu :

- la comptabilité budgétaire ;
- la comptabilité dite d'exercice enrichit la comptabilité de caisse ;
- la comptabilité d'analyse des coûts.

Public cible : les correspondants LOLF et formateurs LOLF des académies

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission LOLF.

Nombre de participants par session : 60

Durée en heures : 6

Dates : janvier 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

MODULES 3 - 4 - 5 - 6 - 7

Objectifs pédagogiques et contenus : à déterminer en fonction de l'avancée de la mise en œuvre de la LOLF.

Public cible : les correspondants LOLF et formateurs LOLF des académies.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission LOLF.

Nombre de participants par session : 60

Durée en heures : 6 par module.

Dates : à déterminer de janvier 2005 à décembre 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

IDENTIFIANT
04NDPM0005

BILAN DU PROCESSUS D'INFORMATISATION DE LA GESTION DES PERSONNELS ET DES MOYENS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT. (EPP PRIVÉ)

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : mise en commun des conséquences des évolutions intervenues dans le domaine de l'enseignement privé en 2004 et 2005.

Contenu :

- Présentation des effets de la loi de décentralisation du 13 août 2004 sur l'enseignement privé.
- État des lieux des applications informatiques EPP.
- Analyse des moyens de la rentrée scolaire 2005.
- Réformes en cours sur le statut des enseignants du privé.

Public cible : responsables des rectorats de la gestion des moyens et des personnels de l'enseignement privé.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : bureaux DAF D1 et D2.

Module obligatoire

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 6

Dates : avril 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

IDENTIFIANT
04NDPM0010

LA GESTION DES RETRAITES

**MODULE UNIQUE : CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DU DOMAINE "PENSION",
POINTS IMPORTANTS DE LA RÉGLEMENTATION ET DES PROCÉDURES.**

Objectifs pédagogiques : acquisition des savoirs liés à de nouvelles fonctions.

Contenu : les régimes de retraite, la radiation des cadres, la pension de retraite, validation et rachat, la pension civile d'invalidité, le dossier d'examen des droits à pension.

Public cible : les agents nouvellement affectés (rentrée scolaire) dans un bureau de pension des rectorats, des inspections académiques et des établissements de l'enseignement supérieur.

Forme/Modalités : cinq regroupements interacadémiques.

Responsable pédagogique : bureau DAFE3.

Module obligatoire

Nombre de participants : 120

Durée en heures : 18

Session : 5 interacadémiques

Dates et lieux :

- 5-6-7 janvier 2005 à Nantes ;
- 11-12-13 janvier 2005 à Nancy ;
- 18-19-20 janvier 2005 à Toulouse ;
- 1er-2-3 février 2005 à Versailles.

Professionnalisation des responsables académiques de formation

Ces dispositifs ont déjà fait l'objet d'inscription en académie

IDENTIFIANT
04NDPM0012

RÔLE ET FONCTION DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX NOMMÉS

MODULE UNIQUE : LOGIQUES DES ACTEURS ET FACTEURS DE RÉUSSITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX

Objectifs pédagogiques :

Repérer les logiques des différents acteurs de l'accompagnement des nouveaux (responsable hiérarchique, formateur, référent, tuteur...).

Identifier les différentes démarches et outils mis en œuvre dans les académies.

Identifier les différents facteurs de réussite de l'organisation d'un accompagnement fondé sur l'alternance.

Contenu : réflexion et analyse sur les pratiques et expériences. Apports théoriques et identification des facteurs de réussite pour construire des dispositifs efficaces.

Public cible : responsables de CAFA, ingénieurs de formation chargés de l'accompagnement des nouveaux nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18

Session : deux sessions de 15 participants

Dates : mai 2005.

Lieu : à déterminer.

IDENTIFIANT
04NDPM0013

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ACADÉMIQUES À LA DÉMARCHE FODAD

MODULE 2 : CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ACADÉMIQUES

Objectifs pédagogiques : accompagner chaque académie dans la mise en place du (ou des) dispositifs FODAD ouverts pour l'année 2004-2005.

Contenu :

Appliquer la démarche de projet à chaque dispositif académique FODAD : quel est le sens de la démarche engagée, avec quels moyens et pour quels résultats attendus,...

Étude et formalisation des nouveaux dispositifs académiques.

Optimisation des dispositifs existant dans chaque académie.

Public cible : les responsables de CAFA, les personnes-ressources académiques, les responsables de dispositif FODAD (Sasu, Adjoint, Nouveaux gestionnaires).

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module facultatif

Nombre de participants : 60 par session.

Durée en heures : 12

Dates : janvier 2005

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

MODULE 3 : APPROPRIATION ET PERFECTIONNEMENT SUR LES OUTILS DE FORMATION À DISTANCE

Objectifs pédagogiques : mettre en capacité les différents acteurs d'utiliser les outils de formation à distance (QuickPlace, LVC,...) en fonction du niveau d'utilisation.

Contenu :

Niveau auteur : création de page, de dossiers, importation de documents, notification, utilisation de masques, chat,...

Niveau gestionnaire : gestion des espaces académiques, gestion des droits des utilisateurs, personnalisation des espaces,...

Public cible : les responsables de CAFA, les personnes-ressources académiques, les responsables de dispositif FODAD (Sasu, Adjoint, Nouveaux gestionnaires)

Forme/Modalités : à distance au moyen de 2 sessions de "classe virtuelle" (1 session par niveau).

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module facultatif

Nombre de participants : 20 par classe

Durée en heures : 1 h 30

Les dates des sessions seront déterminées ultérieurement.

IDENTIFIANT
04NDPM00014

PROFESSIONNALISATION DES CHARGÉS DE COMMUNICATION DES RECTORATS

MODULE 3 : LES RELATIONS PRESSE

Objectifs pédagogiques : être en mesure d'entretenir des relations fluides et professionnelles avec la presse écrite et audiovisuelle. Initiation à la démarche journalistique.

Contenu :

La rédaction de communiqués.
Le média-training.
Les conférences et points presse.
La revue de presse.

Public cible : les chargés de communication des rectorats.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : 26 et 27 janvier 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

MODULE 4 : LES PUBLICATIONS ET INTERNET-INTRANET

Objectifs pédagogiques : évolution des différents supports d'information et de communication. Développement du multimédia et impact sur la communication actuelle.

Contenu :

Les différentes publications à destination du public externe (plaquettes, ...) ou à usage interne (document d'accueil, journal interne,...).
Les supports d'information multimédia : administration d'un site internet, coordination informations internes par le biais d'un intranet, outil de travail collaboratif, ...

Public cible : les chargés de communication des rectorats

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : mars 2005.

Lieu : MENESR, 96 bd Bessières, Paris 17^{ème}.

**MODULE 5 : COMMENT ORGANISER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION PUBLIQUE :
LA COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE**

Objectifs pédagogiques : comment envoyer un message institutionnel à un public ciblé, avec quels outils et quels moyens, pour quel impact.

Contenu : mettre en évidence les éléments nécessaires à l'organisation d'une campagne de communication : la définition des objectifs et du public, la rédaction d'un cahier des charges, les règles à respecter, la mesure de l'impact,...

Public cible : les chargés de communication des rectorats.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 6

Dates : mai 2005.

Lieu : MENESR, 96 bd Bessières, Paris 17ème.

MODULE 6 : LA COMMUNICATION INTERNE DANS UN RECTORAT

Objectifs pédagogiques : mettre en capacité le chargé de communication d'identifier et de gérer les flux d'information.

Contenu : organiser les flux d'information grâce à la diffusion et à la formalisation des remontées d'information. Les réseaux. Les outils de communication interne.

Public cible : les chargés de communication des rectorats.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 6

Dates : mai 2005 (à la suite du module 5).

Lieu : MENESR, 96 bd Bessières, Paris 17ème.

**MODULE 7 : MONTER UN PROJET DE COMMUNICATION :
DU PLAN DE COMMUNICATION AUX OUTILS D'ÉVALUATION**

Objectifs pédagogiques : identifier les méthodes permettant d'inscrire dans une démarche globale les différentes actions de communication mises en œuvre dans un rectorat. Les moyens nécessaires à cette mise en œuvre. Ce module permettra de finaliser ce dispositif de professionnalisation des chargés de communication en mettant en relation les modules précédents.

Contenu : la démarche de projet. La construction du plan de communication. Les techniques d'enquête. Échanges de pratiques sur les dispositifs mis en place durant l'année écoulée.

Public cible : les chargés de communication des rectorats.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : juin 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

IDENTIFIANT
04NDPM0015ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES RESPONSABLES DES SERVICES DE
FORMATION (DES ACADÉMIES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)**MODULES 1 ET 2 : L'INGÉNIERIE DE FORMATION : DU RECUEIL DES BESOINS À L'ÉVALUATION
DU PLAN DE FORMATION.**

Objectifs pédagogiques : permettre aux nouveaux de se familiariser avec les différentes étapes de la construction d'un plan de formation, du recueil des besoins à l'évaluation.

Contenu :

Analyser la demande, la situation, l'environnement.
Identifier le problème posé et formuler un diagnostic.
Élaborer le cahier des charges du dispositif de formation.
Construire le dispositif en conformité avec le cahier des charges et planifier sa réalisation.
Piloter le dispositif (tableaux de bord, communication).
Contrôler l'exécution.
Évaluer et réguler.
Mesurer les effets et les résultats.

Public cible : responsables des services de formation des personnels ATOS/TRF des académies et des établissements d'enseignement supérieur nouvellement nommés. Importance d'un public mixte.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module négocié

Nombre de participants : 35

Durée en heures : 18

Dates : 12, 13 et 14 janvier 2005.

Lieu : à déterminer.

MODULE 3 : SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION CONTINUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Objectifs pédagogiques : permettre aux stagiaires d'acquérir des outils pour concevoir et mettre en œuvre un plan de formation articulé sur les projets de l'établissement et centré sur les besoins en compétences des agents.

Contenu : plan de formation et stratégie de l'établissement : construire le plan de formation en fonction des projets de développement de l'établissement, définir les axes prioritaires du plan à partir du projet d'établissement et des objectifs de gestion des ressources humaines.

Impliquer l'équipe de direction dans la définition du plan.

Du recensement des besoins à la préparation du projet de plan.

Rôle et implication des différents partenaires internes et externes :

- montage financier du plan et négociation ;

- mise en forme du plan et consultation des représentants des personnels.

La mise en œuvre du plan : ingénierie et achat de prestation.

Du référentiel emploi (REFERENS) au référentiel de formation.

Le cahier des charges et l'appel d'offre.

Le montage des actions de formation.

Les modalités d'achat (prestataires, règlement des formateurs).

Les différentes ressources : formation interne, externe, le réseau, le niveau national.

L'animation des réseaux internes (formateurs, correspondants...).

Les modalités d'accès au plan de formation : la réglementation FP (le CFP, la VAE, le Bilan, les dispenses pour préparer les concours, le protocole d'accord FP).

Public cible : responsables des services de formation des personnels ATOS/TRF des établissements d'enseignement supérieur nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module négocié

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Dates : 1ère semaine de février 2005.

Lieu : à déterminer.

MODULE 4 : LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DE LA FORMATION CONTINUE EN ACADÉMIE - MODULE SUPPRIMÉ**MODULE 5 : LE RÔLE DE MANAGER DU RESPONSABLE DE SERVICE DE FORMATION**

Objectifs pédagogiques : permettre aux stagiaires de se doter d'outils pour gérer et animer une équipe et mettre en place un plan de communication.

Contenu :

Élaboration d'outils de GRH : fiches de postes, fiches-métiers, référentiels, ...
Techniques d'entretiens professionnels et d'animation de réunions.
Les plans de communication internes et externes.

Public cible : responsables des services de formation des personnels ATOS/TRF des académies et des établissements d'enseignement supérieur. Importance d'un public mixte.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module négocié

Nombre de participants : 35

Durée en heures : 12

Dates : 23 et 24 mars 2005.

Lieu : Amiens.

IDENTIFIANT
04NDPM0016

ADAPTATION À L'EMPLOI DES CONSEILLERS TECHNIQUES DE SERVICE MÉDICAL, INFIRMIER
OU SOCIAL EN POSTE À RESPONSABILITÉ DANS LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

MODULE 2 : LA SANTÉ MENTALE

Objectifs pédagogiques :

Accompagner la circulaire du 1er décembre 2003 sur la santé des jeunes en milieu scolaire.
Accompagner les objectifs liés à la santé mentale.

Contenu :

Faire un état des lieux de la mise en œuvre des mesures annoncées dans la circulaire.
Apporter des contenus théoriques.
Analyser les facteurs favorisant et les points de blocages.

Public cible :

- conseillers techniques départementaux occupant pour la première fois cette fonction ;
- médecins conseillers techniques responsables départementaux auprès des inspecteurs d'académie DSDEN ;
- infirmières conseillères techniques responsables départementales auprès des inspecteurs d'académie DSDEN ;
- conseillers techniques de service social des inspecteurs d'académie DSDEN et des directeurs de CROUS.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : bureau DESCO B4.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : 25 et 26 janvier 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

MODULE 3 : ANIMATION D'ÉQUIPE ET GESTION DE CRISE**Objectifs pédagogiques :**

Clarifier leurs représentations des notions de réseau, de conflit et de crise.

Identifier des savoir être et des savoir faire spécifiques au travail en réseau, à la gestion de conflit et de crise.

Faire évoluer leur savoir être et leur savoir faire pour faire face aux situations rencontrées.

Se préparer à manager un réseau et à mieux communiquer dans ce contexte.

Mieux gérer les situations de conflit et de crise grâce à une meilleure communication et une résolution de problème méthodique.

Contenu :

Le réseau et l'équipe - le travail en réseau et communication.

Le modèle dynamique du travail en réseau - gérer un réseau dans la qualité.

Dissocier conflit et crise : gérer un conflit - gestion de crise.

Public cible :

- conseillers techniques départementaux occupant pour la première fois cette fonction ;

- médecins conseillers techniques responsables départementaux auprès des inspecteurs d'académie DSDEN ;

- infirmières conseillères techniques responsables départementales auprès des inspecteurs d'académie DSDEN ;

- conseillers techniques de service social des inspecteurs d'académie DSDEN et des directeurs de CROUS.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : bureau DESCO B4.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18

Dates : 6, 7 et 8 avril 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
O4NDPM0017

LES NOUVEAUX DISPOSITIFS RÉGLEMENTAIRES PRÉSENTÉS AUX CONSEILLERS
TECHNIQUES MÉDECINS, INFIRMIERS ET DE SERVICE SOCIAL

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : À travers les évolutions récentes en termes de pilotage de la politique de santé et d'action sociale, permettre aux participants d'acquérir une connaissance des nouveaux dispositifs, analyser les enjeux et mettre en œuvre les orientations en relation avec les programmes de la LOLF.

Contenu : Informations sur les compétences des niveaux d'organisation de l'action publique. Présentation des axes de la LOLF.

Présentation et analyse des évolutions législatives : loi de santé publique, observatoire national de l'enfance, plan quinquennal de la MILDT...) et de leurs implications sur les politiques académiques.

Réflexion sur les outils nécessaires au pilotage : indicateurs, recueils de données...

Alternances de séances plénières, de travail en sous groupes et de débats.

Public cible : les conseillers techniques médecins, infirmiers et de service social auprès des recteurs.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : bureau DESCO B4 ; Mission de la formation.

Nombre de participants : 90

Durée en heures : 12

Dates : initialement prévu en décembre 2004, ce dispositif est reporté en mai 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

Nouveaux dispositifs ouverts à inscription dans les services académiques

IDENTIFIANT
04NDPM0020

PILOTER L'ACTION ACADÉMIQUE DE FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS ATOS

Objectifs du dispositif : la formation continue est un levier important de la réussite du changement. Les grands chantiers de modernisation (LOLF, SMR, évaluation des personnels) vont exiger une capacité de pilotage accrue de la part des responsables académiques de la formation continue.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Candidatures en académie avant le 24 janvier 2005

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 3 jours

MODULE UNIQUE : FORMATION CONTINUE, ÉVALUATION ET DÉMARCHÉ DE PROJET

Objectifs pédagogiques : capacité à mener à bien une démarche de projet ; intégrer la démarche de projet dans la construction du plan académique de formation avec l'évaluation au bout.

Contenu : apports théoriques et exemples concrets de démarche de projet et d'évaluation en formation continue.

Public cible : responsables de CAFA, ingénieurs de formation.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18

Dates : 1ère semaine d'avril 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDPM0021

MÉDECINE DE PRÉVENTION : LE HARCÈLEMENT MORAL

Objectifs du dispositif : renforcer les pratiques professionnelles des médecins de prévention, en vue du repérage, de l'orientation et du suivi des personnels en difficulté du fait de harcèlement moral ou d'une organisation du travail pathogène.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 90

Durée moyenne estimée : 2,5 jours.

MODULE UNIQUE**Objectifs pédagogiques :**

Approfondir les connaissances sur la réglementation en matière de harcèlement moral et sur les psychopathologies induites par l'organisation du travail.
Développer le savoir faire dans l'instruction des dossiers, l'étude des situations et les propositions de remédiation de ces situations.

Contenu : réglementation sur le harcèlement moral et psychodynamique du travail.

Public cible : médecins de prévention de l'enseignement scolaire.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : médecin conseiller technique de la DPMA

Module obligatoire

Nombre de participants : 90

Durée en heures : 15

Dates : 29, 30 et 31 mars 2005

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDPM0022

MÉDECINE DE PRÉVENTION : ACCIDENT DU TRAVAIL, MALADIE PROFESSIONNELLE

Objectifs du dispositif : renforcer les pratiques professionnelles des médecins conseillers des recteurs, en vue du repérage, de l'orientation et du suivi des personnels victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 2,5 jours.

MODULE UNIQUE**Objectifs pédagogiques :**

Donner aux participants des approfondissements de connaissances dans les procédures de gestion des accidents du travail et maladies professionnelles.

Développer un langage commun avec les responsables administratifs, les commissions de réformes et comités médicaux.

Contenu :

Réglementation en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Étude de cas de la jurisprudence.

Public cible : médecins conseillers techniques des recteurs.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : médecin conseiller technique de la DPMA.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 15

Dates : 7, 8 et 9 juin 2005

Lieu : Nancy

IDENTIFIANT
04NDPM0023

SÉMINAIRE DES COORDONNATEURS ACADÉMIQUES "PAYE"

Objectifs du dispositif : améliorer la qualité des prestations de "paye".**Pilote** : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration**Sans candidature individuelle****Nombre de places** : 45**Durée moyenne estimée** : 2 jours.**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques** :

Faire le point sur les questions d'actualité et améliorer ses connaissances et ses pratiques.
L'expérimentation de la LOLF dans les académies : impact sur la paye.

Contenu :

Bilan qualitatif et quantitatif de la rentrée 2005 au niveau national et académique ;
Actualité réglementaire et statutaire ;
Informatisation : bilans et projets ;
La LOLF.

Public cible : coordonnateurs académiques "paye".**Forme/Modalités** : stage présentiel.**Responsables pédagogiques** : bureau DAFC2 ; bureau des rémunérations et Mission LOLF.**Module obligatoire****Nombre de participants** : 45**Durée en heures** : 12**Dates** : mars ou avril 2005 (hors vacances scolaires).**Lieu** : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDPM0024

FORMATION À LA PLATE-FORME WEB RÉNOVÉE DE LA MASSE SALARIALE

Objectifs du dispositif : formation complémentaire des personnes précédemment formées à l'utilisation de la plate-forme web en 2004, aux modifications de l'outil en 2005.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 75

Durée moyenne estimée : 4 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : formation à la plate-forme Web rénovée de la masse salariale

Contenu :

- les modifications apportées ;
- la présentation des modèles ;
- la mise en application du 1er et 2ème module.

Public cible : les personnes ayant suivi la formation initiale en avril 2004 et celle de septembre 2004.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission LOLF.

Nombre de participants par session : entre 15 et 20.

Durée en heures par session : 6

Dates : avril 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDPM0025

SÉMINAIRE DES RESPONSABLES ACADÉMIQUES DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Objectifs du dispositif : expliciter les nouvelles dispositions réglementaires.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : améliorer ses connaissances et ses pratiques et accompagner la mise en œuvre du dispositif de déconcentration des débits des comptables d'EPLÉ.

Contenu : 1ère journée : questions d'actualités : prescriptions quadriennale-rétablissement des crédits-crédits européens...
2ème journée : Présentation de la déconcentration des débits des comptables d'EPLÉ : rappels réglementaires et dispositifs à mettre en place.

Public cible : le responsable académique des affaires financières + 1 collaborateur (2 personnes par académie).

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : bureau DAF A3.

Durée en heures : 12

Dates : fin janvier 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

Actions de formation “hautes technologies de l’informatique” destinées aux personnels informaticiens des services académiques et de l’administration centrale

Le plan de formation “hautes technologies de l’informatique” est un ensemble de dispositifs de formations organisées au niveau national. Il est destiné aux informaticiens des services académiques (CATI et CDTI) et de l’administration centrale. Il répond aux besoins d’accompagnement à la mise en œuvre dans les services des différentes composantes techniques et logicielles des systèmes d’information. Il s’inscrit dans les axes de progrès définis dans le Schéma Stratégique des Systèmes d’Information et des Télécommunications (S3IT).

Le Programme National de Pilotage pour les actions organisées par la SDPI (DPMA A3) est accessible au travers d’une application GAIA spécifique à l’adresse : www.orion.education.fr/dpma-a3 [rubrique : formation].

Les candidatures

L’application GAIA permet la consultation des dispositifs de formation proposés pour une campagne considérée, notamment celle des programmes, contenus et pré-requis spécifiques à une action. L’inscription individuelle du stagiaire aux sessions de formations souhaitées et une validation par le niveau hiérarchique supérieur s’effectuent également au travers de l’application GAIA. En fonction du nombre des inscrits, la SDPI se réserve la possibilité d’organiser des sessions complémentaires ou d’en supprimer.

Les actions proposées chaque année se déclinent en 2 catégories :

1 - Les séminaires et journées techniques

Les séminaires et conférences techniques sont organisés à l’attention des chefs de centre informatique et des responsables des équipes nationales, elles ont pour objectif le perfectionnement professionnel et l’accompagnement à l’évolution technologique.

Les journées techniques s’adressent à des publics définis selon la nature du regroupement avec pour objectif de sensibiliser aux technologies “pointues” et leurs impacts sur les systèmes.

2 - Les dispositifs

Ces sessions de formation répondent aux besoins d’accompagnement à la mise en œuvre dans les services des différents composants techniques et logiciels des systèmes d’information. Elles s’inscrivent dans les axes de progrès définis dans le Schéma stratégique des systèmes d’information et des télécommunications (S3IT).

Les essentielles :

- filière développement ;
- réseaux et télécommunications ;
- architecture réseau ;
- sécurité ;
- accompagnement et suivi de projets ;
- migration du poste de travail.

Les innovantes :

- Classes virtuelles et outils collaboratifs.

Les traditionnelles :

- maintien du potentiel aux technologies et outils.
Les dispositifs proposés s'attachent dans tous les cas où cela est possible à rapprocher la formation de l'intéressée.

Ainsi, lorsque la demande académique est suffisante (au-delà de huit personnes souhaitant

participer à une même action, cinq personnes dans le cas spécifique des DOM et TOM), et que des contraintes logistiques et financières le permettent, des sessions sont organisées localement. Elles sont programmées en coordination avec le service de l'académie concernée.

| Activité ou domaine professionnel | Dispositifs offerts |
|---|---|
| Chef de centre | - Réunion des chefs de centre - Journées techniques du Gartner |
| Informaticien au sein d'une équipe de qualification-diffusion | - Les journées techniques [J-DIFF] - Cursus architecture réseau - Cursus architecture de sécurité - Accompagnement et suivi de projets - BEA WebLogic Server - BEA WebLogic Intégration |
| Développeurs missions nationales | - Les journées techniques [J-DEV] - Cursus architecture réseau - Cursus architecture de sécurité - Filière Développement - Accompagnement et suivi de projets - BEA WebLogic Intégration - RSA-ClearTrust |
| Développeurs missions locales | - Les journées techniques [J-DEV] - Cursus architecture réseau - Cursus architecture de sécurité - Filière Développement - BEA WebLogic Intégration - RSA-ClearTrust |
| Administration système | - Les journées Systèmes et Réseau [J-SR] - BEA WebLogic Server - BEA WebLogic Intégration - Environnement Open source - Programmation orientée système - RSA-ClearTrust |
| Administration réseaux | - Les journées Systèmes et Réseau [J-SR] - Cursus réseaux et télécommunications |
| Assistance | - Les journées techniques Poste de travail [J-PC] - Cursus architecture réseau - Cursus architecture de sécurité - Environnement Open source - Migration de poste de travail - Éole-Serveur Linux en EPLE |
| Administrateur des systèmes d'information (Correspondant technique) | - Cursus architecture réseau - Cursus architecture de sécurité - BEA WebLogic Server - BEA WebLogic Intégration - Environnement Open source |
| Statistique et pilotage | - Outil décisionnel : Business Objects - Outil décisionnel : Système d'information décisionnel |
| Sécurité des systèmes d'information | - Les journées des Responsables de la Sécurité des Systèmes d'Information [J-RSSI] - Sensibilisation aux politiques de sécurité - Cursus architecture de sécurité - RSA-ClearTrust |

1) Les séminaires et journées techniques

Réunion des chefs de centre

- fin janvier 2005 ;
- fin mai 2005.

Journées techniques du Gartner

- conférences techniques à destination des chefs de centre ou de leur représentant.

Les Journées des équipes nationales de Développement (J-DEV)

- mars 2004.

Les Journées des équipes nationales de Diffusion (J-DIFF)

- avril 2004.

Les journées des Responsables de la Sécurité

des Systèmes d'Information [J-RSSI]

- mai 2005.

Les journées techniques des équipes en charge des postes de travail [J-PC]

- mai 2005.

Les journées des équipes Systèmes et Réseau (J-SR)

- juin 2004.

Inscriptions :

Publication des offres et plans de cours : à partir du 29 novembre 2004 (www.orion.education.fr/dpma-a3). [Rubrique : formation].

Inscriptions : du 1er au 19 décembre 2004.

Validation hiérarchique : du 3 au 9 janvier 2005.

2) Les dispositifs

Les essentielles

FILIERE DÉVELOPPEMENT

Objectifs du dispositif : offrir une filière structurée pour aborder les techniques de conception pour le développement d'applications JAVA.

Développer les compétences professionnelles des équipes de développement

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA.

Lieu : Paris et Rennes.

Nombre de places : 8 à 12 personne.

Public cible : équipes de développement des applications nationales

Modules proposés :

- État de l'art du développement J2EE [1 jour].
- Introduction à l'objet [1 jour].
- Analyse et conception avec UML [4 jours].
- Design Patterns [3 jours].
- Programmation Java [5 jours].
- Développement Web J2EE [5 jours].
- Développement J2EE avancé [3 jours].

Modules optionnels :

- XML, principes et approche [2 jours].
- XML, développer en Java [4 jours].
- Conduite pratique de projet [2 jours].
- Travaux pratiques accompagnés à distance [1 jour].

CURSUS RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Objectifs du dispositif : renforcer l'offre de formation à destination des ingénieurs réseaux et télécoms.

Développer les compétences professionnelles pour mieux appréhender les évolutions technologiques.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA.

Lieu : ENST Bretagne-Rennes ou Paris.

Nombre de places : 8 à 12

Public cible : ingénieurs réseaux.

Modules proposés :

- Réseaux et télécommunications
- Routeurs Cisco en environnement Lan/Wan [4 jours].
- Commutation IP avec Mpls/Vpn et IpSec [4 jours].
- QoS IP et téléphonie (Pabx et Voix sur IP) [5 jours].
- WiFi et réseaux sans fil et réseaux ad hoc [3 jours].
- Informatique et systèmes d'informations.
- Système de nommage sur internet : DNS et BIND [2 jours].
- PERL : le langage et ses applications [3 jours].
- Fibres optiques et télécommunications.
- Réseaux fibres optiques LAN et LAN étendu [2 jours].

CURSUS ARCHITECTURE RÉSEAU

Objectif du dispositif : offrir une vision globale de l'architecture réseau et une bonne connaissance des techniques mises en œuvre, mieux comprendre les concepts et le vocabulaire liés aux architectures réseau et de sécurité.

Renforcer l'offre de formation à destination des catégories B des équipes informatiques.

Aider ces personnels à la préparation des concours ITRF.

Développer les compétences professionnelles en terme d'architecture réseau pour mieux appréhender les évolutions technologiques et maîtriser l'interaction entre l'architecture technique et l'architecture applicative.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA.

Chaque académie est libre de retenir un ou plusieurs de ces modules sous réserve d'une validation financière émise par le bureau DPMA A3. La formation se déroulant en académie, celle-ci prend en charge la réservation des dates de formation, la réservation d'une salle, d'un équipement son et visio, et la duplication des supports de cours.

Les supports de cours étant la propriété du ministère, l'académie est libre de choisir son formateur.

Lieu : en intra-académie.

Nombre de places : non limité.

Public cible : administrateur des systèmes d'information et technicien support de niveau 1.

Modules proposés :

- Architecture TCP-IP et vision globale lan/wan [3 jours].
- Les nouveaux réseaux locaux switching/vlan/ip [1 jour].
- État de l'art des technologies de l'internet [2 jours].
- Sécurité IP et internet [2 jours].
- Sécurité Linux [3 jours].
- Sécurité du poste de travail [2 jours].

Public cible : personnels des équipes nationales de diffusion.

Module proposé : État de l'art des technologies de l'internet et sécurité internet [3 jours].

SÉCURITÉ

Objectifs du dispositif : offrir une vision globale de l'architecture de sécurité, des notions de gestion de l'identité.

Développer les compétences professionnelles en terme d'architecture de sécurité pour mieux appréhender les évolutions technologiques.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA.

Nombre de places : non limité.

Architecture de sécurité :

Public cible : administrateur des systèmes d'information et technicien support de niveau 1.

Modules proposés :

- Sécurité IP et internet [2 jours].
- Sécurité Linux [3 jours].
- Sécurité du poste de travail [2 jours].

Séminaire de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information pour décideurs :

Public cible : décideurs académiques.

Modules proposés : Séminaire académique [1 jour]

Sensibilisation aux politiques de sécurité :

Public cible : personnel des académies ayant des responsabilités dans le cadre de la sécurité des systèmes d'information : RSSI, ISR, OSR, décideurs.

Modules proposés : [en cours de finalisation].

Analyse, conception et développement d'une politique SSI.

État de l'art des outils informatiques : l'évolution des méthodes et outils de la SSI.

Former à l'analyse des risques, à l'évaluation des besoins et des vulnérabilités, et à leur formalisation.

Gestion de l'identité (Logiciel ClearTrust-RSA) :

Public cible : ingénieurs systèmes et équipes de développement des applications nationales.

Modules proposés :

- Installation et Config [2 jours].

- Administration [2 jours].

- API [2 jours].

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE PROJETS

Objectif du dispositif : répondre aux besoins de formation des équipes nationales dans le domaine du suivi et de l'accompagnement de projet lors de la réalisation des applications nationales. Développer les compétences professionnelles pour mieux appréhender les évolutions technologiques.

Pilote : bureau des projets et des produits nationaux DPMA A1.

Campagne d'inscription : GAIA.

Lieu : Paris

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes.

Public cible : équipes nationales de développement et de diffusion.

Modules proposés :

- Estimation des charges [2-3 jours].

- La planification et son suivi [2-3 jours].

- Accompagnement et conduite du changement [2-3 jours].

- Gestion des risques [3-4 jours].

MIGRATION DU POSTE DE TRAVAIL (MIGRATION VERS LA SUITE LOGICIELLE STAROFFICE)

Objectif du dispositif : accompagner le changement en matière d'outils bureautiques de l'offre libre dans les académies, cette formation pour les responsables bureautiques permettra d'accompagner les utilisateurs finaux.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA.

Lieu : Paris.

Nombre de places par session : 14

Public cible : responsables bureautiques en académie.

Modules proposés :

- Migration à la suite logicielle StarOffice-StarOffice démarrage [1 jour].
- Migration à la suite logicielle StarOffice-StarWriter / StarCalc / StarDraw et StarImpress [2 jours].
- Méthodologie de migration vers StarOffice [1 jour].
- Migration technique vers StarOffice [1 jour].

Les innovantes

Objectif du dispositif : proposer des outils de travail collaboratif et d'enseignement à distance. Les offres de services proposées sont consultables sur le site du pôle FOAD de Toulouse.

Pilote : pôle de compétences FOAD (formation ouverte à distance)

Campagne d'inscription : inscriptions sur le site "<http://foad.orion.education.fr>"

Lieu : à distance.

Modules proposés : Le catalogue des offres de formation est consultable en ligne et sera enrichi au fur et mesure de leurs disponibilités.

Les traditionnelles

[maintien du potentiel aux technologies et outils]

Objectifs du dispositif : développer les compétences professionnelles et améliorer la maîtrise des outils qui composent les systèmes d'information.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA.

Lieu : Paris ou en académie.

BEA

Weblogic Server :

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes.

Public cible : équipes nationales de diffusion, correspondant technique et équipe système.

Modules proposés :

- Diffuseur :
- Architecture, packaging et déploiement d'une application Web J2EE développée avec BEA WebLogic Server [3 jours]
- Administrateur de système d'information :
- Exploitation de BEA WebLogic Server [4 jours].
- Équipe système.
- Administration de BEA WebLogic Server [4 jours].
- Administration avancée de BEA WebLogic Server [2 jours].

Weblogic intégration 8.1 :

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes.

Public cible : équipes nationales de diffusion, correspondant technique et équipe système.

Modules proposés :

- Tronc commun :
- WebLogic Integration 8.1 : Introduction [1 jour].
- Développeur :
- Développement de solutions d'intégration avec WebLogic Integration 8.1 [4 jours].
- Diffuseur :
- Architecture, packaging et déploiement d'applications avec WebLogic Integration 8.1 [2 jours].
- Administrateur de système d'information.
- Exploitation de BEA WebLogic Integration 8.1 [4 jours].
- Ingénieur système :
- Administration de BEA WebLogic Integration 8.1 [4 jours].

OUTILS DU DÉCISIONNEL : BUSINESS OBJECTS

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes.

Public cible : Utilisateurs BO.

Modules proposés :

BO version 6.5

- Utilisateurs avancés-créateurs de requêtes.
- Développeurs d'univers.
- Administrateur du référentiel BO.

OUTILS DU DÉCISIONNEL : SYSTÈME D'INFORMATION DÉCISIONNEL

Nombre de places par session : 20 et 6 à 8 personnes.

Public cible : administrateurs des cellules de pilotage académiques et aux personnes en charge du déploiement des outils d'aide à la décision en académie.

Modules proposés :

Séminaire de présentation du SI décisionnel [1/2 journée].
Développer avec Sunopsis v3 [2 jours].
Assistance Installation et Déploiement de Sunopsis v3 [2 jours].
SQL UDB DB2 [2 jours].

ENVIRONNEMENT OPEN SOURCE

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes.

Public cible : administrateur système.

Modules proposés :

- Linux-serveur : administration RedHat [4 jours].
- Un exemple de service SMTP : postfix [2 jours].
- Apache administration [2 jours].
- Tomcat administration [3 jours].
- Samba administration [2 jours].

Public cible : correspondants techniques et personnels des CRIA.

Modules proposés :

- Serveur Linux [3 jours].
- Station de travail sous Linux [2 jours].
- Initiation Apache et Tomcat [2 jours].

PROGRAMMATION ORIENTÉE SYSTÈME

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes.

Public cible : administrateur système.

Modules proposés :

- Exemple de shell : bash [2 jours].

LA SUPERVISION DU RÉSEAU ET DES SYSTÈMES

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes.

Public cible : administrateur système.

Modules proposés :

- Mise en œuvre de Racvision [2 jours].
- SNMP [2 jours].
- La maintenance prédictive : IBM director [2 jours].

EOLE-SERVEUR LINUX EN EPLE

Public cible : équipes informatiques des CRIA.

Modules proposés :

Eole-connaissance de base [3 jours]

Eole-Horus [2 jours]

Eole-Scribe [3 jours]

Eole-Zéphir [3 jours]

Eole-Amon/Sphinx [2 jours]

Eole-Amon/Sphinx avancé [2 jours]

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION AUX DISPOSITIFS DU PNP DE LA DPMA

Note technique à l'attention des candidats

Ce programme national de pilotage est constitué de dispositifs qui comprennent chacun un ou plusieurs modules. La candidature se fait sur le dispositif, puis le candidat sélectionne le ou les modules auxquels il souhaite participer.

Lorsque ces modules sont :

- **obligatoires** : la candidature au dispositif entraîne automatiquement la sélection des modules obligatoires. C'est notamment le cas des dispositifs ne comprenant qu'un seul module.

- **facultatifs** : le candidat choisit de participer au(x) module(s) du dispositif qui correspond(ent) à ses attentes.

- **négociés** : la participation à ce type de module est décidée lors d'un entretien entre le candidat et le responsable de formation. Toutefois, le candidat peut présélectionner le (ou les) module(s) qu'il demande à suivre.

Les candidatures sont à transmettre au rectorat de l'académie d'exercice, à l'attention du responsable du service académique de la formation des personnels ATOS. Elles sont à établir à l'aide du formulaire joint (une fiche par

candidature et par dispositif).

Ces candidatures doivent être effectuées avant le 24 janvier 2005.

Certains dispositifs ne sont pas ouverts à candidature individuelle. Les listes des personnes à inscrire sont directement arrêtées par le recteur. Les services académiques de formation recueillent l'ensemble des candidatures à partir desquelles le recteur établit une liste hiérarchisée, et fait procéder aux inscriptions sous intranet.

Les listes définitives des participants aux dispositifs de formation du PNP sont arrêtées par la mission de la formation de la DPMA.

Les services de formation de l'académie d'origine du candidat retenu lui délivreront un ordre de mission.

Toute personne dont la candidature à un dispositif de formation du PNP a été retenue et qui ne peut pas y participer, quel que soit le motif, préviendra le service académique de formation le plus tôt possible, afin que l'administration centrale soit en mesure de procéder à son remplacement.

FICHE DE CANDIDATURE À UN DISPOSITIF DU PNP
(une fiche par candidature)

Monsieur Madame Mademoiselle Code établissement (réservé au service académique) :

Formateur OUI NON

Nom : Prénom :

Adresse administrative :
.....
.....

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax : Mél :

Corps/Grade :

Discipline :

Fonction :

Candidature au dispositif de formation :

Identifiant :

Intitulé :
.....

Dates :

Lieu :

À ne renseigner que pour la candidature à des dispositifs comportant plusieurs modules :

Inscription à tous les modules

ou

au(x) module(s) suivant(s) :

Intitulé :

Intitulé :

Intitulé :

Avis du supérieur hiérarchique :

Note technique à l'attention des services académiques de formation des personnels ATOS

Le candidat doit être inscrit au dispositif choisi. On doit ensuite sélectionner les modules sur lesquels il s'est positionné. Lorsque ces modules sont :

- **obligatoires** : la candidature au dispositif entraîne automatiquement la candidature à tous les modules. C'est notamment le cas des dispositifs ne comprenant qu'un seul module.

- **facultatifs** : l'inscription est fonction du choix du candidat.

- **négocié** : l'inscription se fera à l'issue de l'entretien de positionnement qui doit se dérouler lors du 1er module. Toutefois, le candidat peut pré-sélectionner le (ou les) module(s) qu'il demande à suivre.

Seuls sont ouverts à candidature les dispositifs portant, la mention :

"Candidatures en académie avant le 24 janvier 2005".

Attention : "sans candidature individuelle" ne signifie pas sans inscription.

Les dispositifs de formation portant la mention "sans candidature individuelle", font l'objet d'une inscription directe par le service de

formation académique à partir des informations qu'il doit obtenir auprès des services concernés de son académie ou du responsable de formation de la mission de la formation des personnels de la DPMA.

L'inscription des candidats se fait impérativement sur le serveur intranet du PNP, accessible à l'adresse suivante :

<http://tage.ac-orleans-tours.fr/nprnpaca>

Seuls les services académiques de formation des personnels de l'éducation nationale peuvent accéder à ce site, grâce au nom d'utilisateur et au mot de passe qui leur ont été communiqués en avril 2000.

Ces références ne doivent pas être diffusées.

L'inscription des candidats se fait sur liste principale limitée au nombre de places offertes à votre académie et qui est affiché sur l'écran.

La date butoir pour chaque campagne d'inscription passée, aucune saisie, modification ou annulation n'est possible. Seule la consultation des candidatures est accessible.

Une seule campagne d'inscription est prévue ; le détail en est indiqué dans le tableau ci-dessous.

| INTITULÉ DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION | PÉRIODES D'INSCRIPTION PAR LE SERVICE | PÉRIODES DE CONSULTATION DES CANDIDATURES RETENUES |
|--|--|---|
| Candidatures en académie avant le 24 janvier 2005 ou sans candidature individuelle | Jusqu'au 28 janvier 2005 | À partir du 1er février 2005 |

PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS D'ENCADREMENT DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - DE - 1^{ER} SEMESTRE DE L'ANNÉE 2005

Liste des dispositifs de janvier à juin 2005

| Page | | Nombre de places |
|------|--|------------------|
| 59 | DES SÉMINAIRES DE FORMATION CONTINUE ET DES ATELIERS D'ÉTUDES POUR LES PERSONNELS D'ENCADREMENT | |
| 59 | Enseignement scolaire 1er et 2nd degrés | |
| 59 | Colloque "Laïcité et vérité" | 200 |
| 60 | Piloter un établissement scolaire à l'heure de l'Europe | 180 |
| 61 | Faire vivre le pilotage partagé d'un EPLE | 50 |
| 62 | Piloter par les résultats | 50 |
| 63 | Accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques des enseignants | 20 |
| 64 | Accompagner le changement dans les organisations | 20 |
| 65 | Évaluation des politiques publiques | 15 |
| 66 | Formation juridique des personnels d'encadrement | 20 |
| 67 | Médiation et gestion de conflit | 20 |
| 68 | Logiques et acteurs de l'orientation | 15 |
| 69 | La voie de l'apprentissage | 15 |
| 70 | La prévention des incivilités et de la violence en milieu scolaire | 40 |
| 71 | Management de projets - management de réseaux | 20 |
| 72 | Les TICE dans l'animation d'acteurs et de projets | 15 |
| 74 | L'environnement juridique des technologies de l'information et de la communication | 60 |
| 75 | Améliorer l'efficacité d'un service et accompagner le développement des compétences des personnels | 20 |
| 77 | Les missions pédagogiques des IEN chargés des TICE | 100 |

| Page | | Nombre de places |
|------|---|------------------|
| 78 | S'appuyer sur l'état de la discipline pour aider l'inspection : l'enseignement du français dans les classes | 200 |
| 79 | Les inspections concertées | 100 |
| 80 | DES SÉMINAIRES OUVERTS AUX CADRES DE DIFFÉRENTS SERVICES PUBLICS | |
| 80 | Les politiques locales d'éducation | 200 |
| 81 | Le nouveau partenariat entre les EPLE et les collectivités locales | 30 |
| 82 | DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION ET D'ADAPTATION À L'EMPLOI | |
| 82 | Enseignement scolaire | |
| 82 | Accompagnement à la prise de fonction des chefs d'établissement : - L'EPLE et son environnement départemental et régional - Gestion financière et politique pédagogique de l'EPLE | 50 |
| 84 | Enseignement supérieur | |
| 84 | Accompagnement à la prise de fonction des secrétaires généraux et agents comptables des établissements d'enseignement supérieur | 20 |

Des séminaires de formation continue et des ateliers d'études pour les personnels d'encadrement

Enseignement scolaire 1^{er} et 2nd degrés

IDENTIFIANT
04NDEN0034

COLLOQUE LAÏCITÉ ET VÉRITÉ

Objectif du dispositif : l'objectif de ce colloque est de contribuer à enraciner une pratique raisonnée et concrète du principe de laïcité à l'École.

Pilote : inspection générale, direction de l'enseignement scolaire (DESCO), direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Candidatures en académie

Nombre de places : 200

Durée moyenne estimée : 2 jours

MODULE UNIQUE

Objectifs : Conduire une réflexion sur le thème "Vérité et enseignement" :

- Les différents statuts de la vérité selon les disciplines.
- Laïcité et vérité : sphère publique, sphère privée.

Public cible : IA-IPR, IEN-ET, correspondants académiques "laïcité", chefs d'établissements.

Forme/Modalités : colloque.

Responsable pédagogique : inspection générale, ESEN.

Nombre de participants : 200

Durée en heures : 12

Dates : 22-23 mars 2005.

Lieu : Paris.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0035**

PILOTER UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE À L'HEURE DE L'EUROPE

Ce séminaire s'inscrit dans un contexte d'ouverture qui répond à la volonté nationale de favoriser la mobilité des élèves, étudiants et personnels.

La comparaison avec quatre autres pays européens des modalités de mise en place par leur système éducatif pour "piloter un établissement scolaire à l'heure de l'Europe" doit permettre aux personnels d'encadrement français qui participeront au séminaire d'appréhender la diversité de ces modalités dans l'espace de l'Union européenne.

Cet état des lieux comparatiste entre pays doit permettre de donner aux participants des perspectives d'enrichissement des pratiques de pilotage. La volonté de mieux intégrer la réalité européenne dans l'établissement scolaire sera soulignée.

Objectif du dispositif : Traiter de pilotage global (interne, externe) de l'enseignement scolaire (1er et 2nd degrés). Permettre aux cadres participant au séminaire de réfléchir aux possibilités d'évolution et de renforcement de l'efficacité du pilotage de l'établissement scolaire français. Susciter une prise de conscience des participants en vue d'une ouverture sur la dimension éducative européenne de tous les acteurs des établissements scolaires.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 150

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : Comparer le pilotage d'un établissement scolaire français avec celui d'un établissement scolaire dans quatre pays européens :

Quels outils et quelles méthodes pour le pilotage ? Avec quels acteurs et quelles relations de l'établissement avec son environnement ? Quels champs d'action ? Quels critères d'évaluation et d'amélioration du pilotage ?

Contenu : Modalités mises en place par les autres pays pour répondre aux questions ainsi posées. Éléments de comparaison du pilotage d'un établissement scolaire dans ces quatre pays : - Angleterre ; Hongrie ; Italie ; Suède.

Public cible : personnels d'encadrement français, administratifs et pédagogiques.

Forme/Modalités : séminaire.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 180 (dont 30 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 18

Dates : du 7 au 9 mars 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0036

FAIRE VIVRE LE PILOTAGE PARTAGE D'UN EPLE

Objectif du dispositif : la notion de “pilotage partagé d’un EPLE” fait partie du vocabulaire managérial des équipes de direction des établissements scolaires : le dispositif proposé vise à renforcer la mise en œuvre de ce principe par des apports relatifs aux théories des organisations et des apprentissages et des échanges de pratique professionnelle entre les participants.

Pilote : direction de l’encadrement (DE), École supérieure de l’éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : conduire une réflexion sur les différents modes de pilotage des EPLE et leur signification. Identifier les places et rôles des différents acteurs. Construire des outils de formation et de management pour les EPLE.

Contenu : études de cas. Échanges de pratiques, de méthodologies et d’outils. Éléments de théorie des organisations.

Public cible : chefs d’établissements, Inspecteurs, CASU.

Forme/Modalités : présentiel et interacadémique.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 12

Dates : 2 et 3 juin 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0037

PILOTER PAR LES RÉSULTATS

Objectif du dispositif : la mise en place prochaine de la LOLF illustre l'évolution qui fait passer notre système éducatif d'une philosophie de l'obligation de moyens à celle d'une obligation de résultats, imposant notamment la mesure et l'analyse de ces résultats.

Ce dispositif propose d'appréhender les notions et les concepts susceptibles d'accompagner le pilotage par les résultats, d'identifier les modalités nouvelles de ce mode de pilotage et leurs interactions avec celles qui ont déjà cours, et de mettre en évidence les avantages que le système éducatif en attend.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : développer la prise en compte systématique de l'analyse des performances et résultats par les personnels d'encadrement de l'éducation nationale.
Favoriser la régulation dans une perspective de progrès de chaque organisation et contribuer ainsi à l'efficacité du système éducatif.

Contenu :

L'approche systémique et le pilotage par les résultats.

Les différents modes de pilotage en cours dans la fonction publique et les particularités du pilotage par les résultats.

Le choix des objectifs de résultats et des indicateurs, en cohérence avec ces objectifs et valeurs de référence.

Public concerné : personnels de direction.

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 18

Dates : du 4 au 6 avril 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0038

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS

Objectif du dispositif : la mise en œuvre de la politique éducative et des programmes d'enseignement repose sur l'engagement et la professionnalisation des différents acteurs. Ce module a pour objectif de renforcer les pratiques professionnelles des personnels d'encadrement.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : prendre en compte l'évaluation des pratiques pédagogiques (discipline/classe) et éducatives (interdisciplinarité/établissement) dans le second degré (prise d'indices, images fiables). Partager un diagnostic des pratiques et appréhender les activités de régulation possibles. Réfléchir aux différents paramètres qui permettent d'exercer cette fonction de régulation. Développer les fonctions de conseil et d'expertise dans le domaine pédagogique.

Contenu : le travail de ce module s'appuiera sur l'exploitation des observations réalisées par les participants et sur les apports conceptuels et méthodologiques d'experts.

La réflexion portera sur :

- La nature des indicateurs observables.
- La notion de contexte, la notion d'écart.
- Les notions d'efficience et d'efficacité, de référents, d'activités-élèves....
- Les problématiques du changement, de l'accompagnement et du conseil, de l'innovation.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 60 (dont 40 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 4 au 6 avril 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0039

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DANS LES ORGANISATIONS

Objectif du dispositif : la sociologie des organisations a développé depuis de nombreuses années un champ de connaissances théoriques et pratiques permettant de s'approprier les méthodes et les référents d'analyse qui facilitent la compréhension du fonctionnement des systèmes et le travail d'expertise demandé pour le pilotage.

Ce dispositif a pour objectif d'approfondir la compréhension des mécanismes du changement, particulièrement les dynamiques identitaires des acteurs, afin de permettre aux cadres du système éducatif de mieux l'accompagner et d'analyser les "résistances".

Pilote : direction de l'encadrement (DE), école supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie avant le 11 mars 2005

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

S'approprier les bases des connaissances de la sociologie des organisations.

Développer une compétence à l'analyse de situations complexes.

Appréhender les dynamiques identitaires des acteurs dans les phases d'invention et d'innovation.

Construire des stratégies d'action pour aider à l'accompagnement du changement.

Contenu :

Apports sur l'histoire de la sociologie des organisations. Les théories de l'identité au travail.

Analyse stratégique.

Études de cas à partir d'interventions effectuées en entreprise par l'équipe de recherche.

Les transferts de modèles : de l'entreprise au système éducatif.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 60 (dont 40 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 4 au 6 avril 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0040

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Objectif du dispositif : l'évaluation des politiques publiques pose un ensemble de problèmes méthodologiques et politiques différents de ceux rencontrés au cours d'une inspection de personnel ou de structures.

Ce dispositif a pour objectif d'analyser et de comprendre les finalités de ces évaluations et de définir des méthodes permettant leur mise en œuvre.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 15

Durée moyenne estimée : 4 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Comprendre la spécificité de l'évaluation des politiques publiques.

Repérer les frontières entre l'évaluation des politiques publiques et les autres pratiques d'évaluation.

Dégager les différents types d'actions ciblés par l'évaluation des politiques publiques et leurs différentes échelles géographiques d'intervention.

Connaître les principes méthodologiques qui caractérisent cette évaluation.

Contenu :

L'émergence de l'évaluation des politiques publiques en France.

Les finalités de cette évaluation et ses usages.

Les principes méthodologiques qui sous-tendent cette évaluation (objectifs, nature des questionnements, commanditaires, traduction des résultats, effets attendus, destinataires, impact sur la décision publique).

Études de cas s'appuyant sur des évaluations terminées ou en cours.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 120 (dont 105 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 21

Dates : du 21 au 24 mars 2005.

Lieu : ESEN.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0041**

FORMATION JURIDIQUE DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

Objectif du dispositif : on peut parler de manière générale d'un droit de l'éducation, constitué par l'ensemble des règles applicables à la fonction éducative.

Les cadres administratifs et pédagogiques de l'éducation nationale sont amenés à inscrire leurs actions en conformité avec ces règles.

Cette action se donne pour objectif plus particulier de sensibiliser à la prévention du contentieux.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

S'approprier les textes juridiques fondamentaux.

Inscrire son action dans le contexte juridique.

Savoir anticiper pour prévenir un contentieux.

Contenu :

Éléments de droit communautaire et de droit national.

Principe de légalité et hiérarchie des normes.

Légalité et responsabilité.

Droit appliqué à la spécificité des métiers de l'encadrement.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 160 (dont 140 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 9

Date : 26 et 27 janvier 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0042

MÉDIATION ET GESTION DE CONFLIT

Objectif du dispositif : dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels d'encadrement du service public d'éducation sont confrontés à un contexte où l'on attend qu'ils sachent éviter les situations de crise aiguës. Ils peuvent être sollicités dans leur fonction de conseil, mais aussi se trouver impliqués dans une situation de conflit où la médiation devient nécessaire.

L'objectif n'est pas de former des médiateurs mais d'intégrer dans les pratiques professionnelles des inspecteurs et des personnels de direction des éléments susceptibles de faciliter leur intervention auprès des personnes et des groupes, de mieux comprendre les situations de désaccord, pour contribuer à réintroduire de la cohésion.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Candidatures en académie

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Acquérir les connaissances de base de la négociation et de la gestion de conflits.
Appréhender les différents paramètres qui permettent d'amorcer une dynamique de médiation.
Sensibiliser à l'analyse d'une situation de conflit.
S'entraîner à construire une argumentation rationnelle pour soutenir une position.
Apprendre à se placer du point de vue de l'autre.

Contenu :

La médiation dans la fonction publique.
Méthodologie de la gestion de conflits à partir d'une situation concrète :
- apports théoriques (historiques, philosophiques, juridiques) ;
- mise en situation à partir d'une situation de crise.
Synthèse qui développe la démarche de médiation appliquée.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 60 (dont 40 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 24 au 26 janvier 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0043

LOGIQUES ET ACTEURS DE L'ORIENTATION

Objectif du dispositif :

L'orientation comme pratique réfléchie à l'intérieur du système éducatif est depuis déjà une quinzaine d'années définie par la loi.

L'objectif de cette action consiste à définir quelles notions, quels savoirs, quels outils peuvent aider les personnels d'encadrement à améliorer l'orientation des élèves.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 15

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Appréhender les principales logiques à l'œuvre dans l'orientation des élèves : logique prescriptive, démarche de projet, approche éducative.

Appréhender les particularités du système français d'orientation comparativement aux autres pays de la communauté européenne.

Comprendre le rôle des différents acteurs dans le champ de l'orientation, et l'organisation de leur formation dans le système français.

Analyser le rôle des corps d'inspection et des chefs d'établissement dans le pilotage de l'orientation. Opérationnaliser les logiques de l'éducation à l'orientation dans le champ des disciplines.

Contenu :

L'histoire des pratiques d'orientation et histoire du système éducatif.

L'analyse comparative des dispositifs d'orientation dans les pays de la communauté européenne.

Le rôle des services d'orientation et des acteurs du système éducatif.

L'orientation et le projet d'établissement : quel pilotage ?

L'entrée disciplinaire dans l'éducation à l'orientation.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 64 (dont 49 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 9 au 11 mai 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0044

LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Objectif du dispositif : l'apprentissage a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle, sanctionnée par un diplôme de l'enseignement technologique et professionnel. L'objectif de cette action est de préciser comment et où s'organise cette formation, d'aborder ses spécificités juridiques, financières et pédagogiques et d'étudier comment fonctionne le principe de l'alternance (structures et dispositifs).

Il s'agira également de voir comment les corps d'inspection peuvent articuler leurs missions autour de l'évaluation-contrôle, de l'impulsion-conseil-animation, de l'expertise et du suivi-accompagnement de manière plus lisible pour les partenaires concernés et dans le cadre du service académique de l'inspection de l'apprentissage (SAIA) placé sous l'autorité du recteur et en lien avec la région.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 15

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Comprendre les continuités et les ruptures des politiques éducatives conduites depuis 1945, dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel.

Identifier les outils, partenaires et ressources pour permettre le développement de cette voie de formation, notamment sous statut public.

Aider les différents cadres du système éducatif à identifier les ressources et partenaires pour répondre aux évolutions et enjeux de la politique éducative dans le cadre de la politique académique.

Contenu :

L'histoire de l'apprentissage : place de cette voie de formation au sein de l'enseignement technique et professionnel en France.

Le cadre réglementaire de l'apprentissage et ses modalités de financement.

La spécificité pédagogique de l'apprentissage.

Rôle et place des acteurs de l'apprentissage.

Le SAIA : présentation, nature des interventions. Le CNRAA et ses ressources.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 64 (dont 49 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 9 au 11 mai 2005.

Lieu : ESEN.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0045**

LA PRÉVENTION DES INCIVILITÉS ET DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Objectif du dispositif :

L'École est un lieu de socialisation avec ses codes, ses règles spécifiques, ses principes de service public et ses références à la notion de respect. La prévention de la violence à l'école est devenue, pour l'ensemble des acteurs, un objectif majeur de la politique éducative nationale.

L'objectif de cette action est d'aborder le rôle essentiel des personnels d'encadrement dans des situations où l'examen des phénomènes relatés, l'analyse des processus en jeu et les recherches de réponses exigent autant de prudence que de réactivité.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Candidatures en académie

Nombre de places : 40

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE**Objectifs :**

Approfondir les connaissances en matière de prévention de la violence (dispositifs de prévention, partenaires etc.).

Analyser le rapport agresseurs/victimes.

Contenu :

Cadre réglementaire.

Analyse de situations concrètes.

Suivi des personnels victimes.

Lien entre pédagogie et prévention.

Savoir et autorité.

Modalités : Études de cas. Ateliers qui donneront lieu à une production écrite.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction et aux inspecteurs dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 80 (dont 40 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 4 au 6 avril 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0046

MANAGEMENT DE PROJETS - MANAGEMENT DE RÉSEAUX

Objectif du dispositif :

La mise en œuvre effective de la politique éducative repose sur l'engagement de différents acteurs qu'il faut mobiliser, responsabiliser, manager.

Pour gérer cet processus, les cadres doivent agir de manière concertée, clarifier leurs missions, repenser l'organisation du travail et faire évoluer leur mode de fonctionnement en l'inscrivant dans des actes professionnels.

Comment dans ces conditions, peuvent-ils repenser leur fonctionnement personnel et avoir un management performant ?

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie**Nombre de places :** 20**Durée moyenne estimée :** 3 jours.**MODULE UNIQUE****Objectifs :**

Clarifier les notions de management, management de projet, management de réseaux. S'approprier des principes de management stratégique et de management opérationnel.

Analyser des expériences professionnelles liées au management.

Se positionner en tant que cadre manager du changement dans le système public.

Contenu :

Définition du champ du management.

Fondements théoriques rapportés à la gestion du service public.

Sens et signification du management au regard des situations professionnelles des participants : obstacles rencontrés.

Étude de cas ayant trait au management d'équipes, de projets et de réseaux d'acteurs.

Apports conceptuels et méthodologiques d'expert(s) du management.

Public cible : cadres de la formation continue des groupes académiques de formation des personnels d'encadrement.

Forme/modalités : stage.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 110 (dont 90 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12 heures.

Dates : du 24 au 26 janvier 2005.

Lieu : ESEN

**IDENTIFIANT :
04NDEN0047**

LES TICE DANS L'ANIMATION D'ACTEURS ET DE PROJETS

Objectif du dispositif :

Dans un contexte en forte évolution - volonté politique de généralisation des équipements et des usages des TIC, rôle croissant des collectivités territoriales - ce module s'inscrit dans la mission d'animation au cœur du métier des inspecteurs du second degré.

Cette animation tend à s'appuyer de plus en plus sur une dynamique de réseaux techniques et de réseaux humains.

L'objectif de cette action consiste à étudier à quelles conditions les TICE peuvent aider à piloter autrement des projets et à animer plus efficacement des équipes d'acteurs. Il s'agira d'envisager également en quoi cela peut faire évoluer les pratiques professionnelles des inspecteurs.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Candidatures en académie

Nombre de places : 15

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Conforter l'expertise des inspecteurs en développant l'utilisation de l'internet :

- identifier les paramètres qui contribuent au bon fonctionnement d'un dispositif d'animation en réseau ;
- définir la place de l'inspecteur dans une dynamique de réseau.

Disposer d'éléments techniques et opératoires utiles dans la pratique professionnelle.

Mieux connaître l'environnement dans lequel les TIC se développent : politique ministérielle, académique, rôle des collectivités territoriales.

Connaître les principaux éléments de la réglementation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Contenu :

1) Le travail de ce module s'appuiera sur des investigations menées en amont par les stagiaires inscrits.

Connaissance de la stratégie académique et des acteurs du développement des TICE et relations avec les collectivités territoriales.

Analyse de sites disciplinaires ou de la vie scolaire de l'académie.

Prise d'informations sur d'éventuelles pratiques d'animation à distance d'une communauté professionnelle.

2) Lors du module à l'ESEN :

Apports sur la politique ministérielle en matière de développement des TIC.

Apports sur la vigilance juridique liée au développement de l'internet.

Analyse d'un site web disciplinaire ou de vie scolaire afin de dégager les paramètres qui en favorisent le bon fonctionnement.

Les paramètres qui favorisent le bon fonctionnement d'une communauté professionnelle mise en réseau par le biais de l'internet.

Public cible : cette formation statutaire est ouverte aux corps d'inspection dans le cadre de leur formation permanente.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 64 (dont 49 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12.

Dates : du 9 au 11 mai 2005.

Lieu : ESEN.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0048**

L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Objectif du dispositif :

Internet et intranet font désormais partie de la vie professionnelle quotidienne, et leur utilisation pose nombre de questions aux responsables de services. Identifier la frontière entre utilisation privée et utilisation professionnelle, respecter le droit de la personne lors de diffusion d'informations nominatives ou d'images, préserver les droits d'auteur, ou communiquer des informations aux parents d'élèves ou aux étudiants sont autant de situations pour lesquelles il importe de connaître les limites et les autorisations posées par le droit. Ce dispositif vise à présenter les réponses du droit et de la jurisprudence aux questionnements fondamentaux afin de permettre aux cadres administratifs sollicités soit de renseigner leurs interlocuteurs, soit de les diriger vers des personnes ressources.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Public : secrétaire général d'inspection académique, secrétaire général adjoint d'académie, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire dans les établissements de l'enseignement supérieur.

Candidatures en académie

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : Permettre aux cadres d'apporter les réponses aux questions les plus fréquemment posées dans le domaine de la communication via internet et intranet tant dans le service dont ils ont la responsabilité qu'à leurs différents interlocuteurs.

Contenu :

L'état du droit : ce qui est permis, ce qui est interdit en matière de diffusion de listes nominatives, d'écrits, d'images.

Une charte de consultation des sites internet à partir du poste informatique professionnel : quelle utilité, quelles limites ?

La signature électronique : quel usage, quelle validation, quelle légitimité ?

Forme/Modalités : alternance d'apports théoriques et d'études de cas.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 12

Dates : 10 et 11 mai 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0049AMÉLIORER L'EFFICACITÉ D'UN SERVICE ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES DES PERSONNELS

Objectif du dispositif : améliorer l'efficacité d'un service en valorisant les personnels et en accompagnant leur projet de carrière est l'une des missions des responsables d'unités administratives, en services déconcentrés ou en EPLE.

Ce dispositif a pour objectif de développer la maîtrise d'outils de gestion et de management pour impulser et conduire un changement, affecter les personnels en fonction des compétences attendues et définir des besoins de formation permanente en vue d'améliorer le fonctionnement du service.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Public cible : CASU en services déconcentrés et en EPLE.

Candidatures en académie

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 2 modules de 2 jours.

MODULE 1 - PRÉPARER LES PERSONNELS À UNE DÉMARCHÉ DE CHANGEMENT**Objectifs :**

Savoir poser un diagnostic pour élaborer un projet de changement réaliste.

Repérer les éléments du diagnostic.

Créer une dynamique de changement.

Connaître le mécanisme et la stratégie de la motivation des équipes.

Forme/Modalités : alternance d'apports théoriques et d'études de cas.

Module obligatoire

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Dates : 24 et 25 février 2005.

Lieu : ESEN.

MODULE 2 - CONDUIRE ET ÉVALUER LE CHANGEMENT**Objectifs :**

Définir les compétences attendues et améliorer les compétences existantes.
Définir les objectifs du projet de changement. Concevoir les fiches de poste.
Fixer avec les personnels les objectifs de progrès individuels.

Forme/Modalités : alternance d'apports théoriques et d'études de cas.

Module obligatoire

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Dates : 26 et 27 avril 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0050

LES MISSIONS PÉDAGOGIQUES DES IEN CHARGÉS DES TICE

Objectif du dispositif : ce dispositif a pour objectif d'identifier la mission des IEN du premier degré chargés des "TICE" auprès des inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, dans le contexte du plan Re/So 2007 (pour une République numérique dans la société de l'information), de la généralisation et de la massification de l'usage des TIC dans les classes.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN), direction de la technologie (DT).

Sans candidature**Nombre de places :** 100**Durée moyenne estimée :** 3**MODULE UNIQUE****Objectifs :**

Permettre aux IEN chargés de mission TICE de cerner et de définir leur rôle dans le contexte du plan Re/So 2007.

Le séminaire sera, en grande partie, consacré aux missions de conseil et de formation des personnels, afin d'optimiser le processus de pilotage dans le cadre des projets destinés à favoriser la généralisation de l'usage de TICE actuellement en cours : B2i, C2i, dispositifs de mutualisation de l'usage des TICE dans le premier degré.

Public ciblé : IEN-TICE.

Forme/Modalités : séminaire en présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Module obligatoire

Nombre de participants : 100

Durée en heures : 18

Dates : du 4 au 6 avril 2005.

Lieu : Paris.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0051**S'APPUYER SUR L'ÉTAT DE LA DISCIPLINE POUR AIDER L'INSPECTION : L'ENSEIGNEMENT
DU FRANÇAIS DANS LES CLASSES**Objectif du dispositif :**

Donner des repères sur l'état de la discipline pour faciliter l'inspection dans les classes.
Délimiter des axes prioritaires pour la formation des enseignants de français.

Pilote : groupe des lettres de l'inspection générale de l'éducation nationale, direction de l'encre-
drement (DE), école supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Candidature en académie

Nombre de places : 200

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectif : le séminaire s'appuiera sur l'enquête réalisée en 2003-2004 auprès des enseignants de lettres. Cette enquête donne un état des pratiques des professeurs dans les domaines de l'écriture, la lecture, les langues anciennes, l'étude de la langue et l'étude de l'image.

Contenu :

Présentation et analyse des résultats de l'enquête 2003-2004.
Recherche d'axes prioritaires pour la formation des enseignants.

Public cible : IA-IPR, IEN-EG, IEN, formateur IUFM.

Forme/modalité : conférences-échanges.

Responsable pédagogique : IGEN-ESEN.

Nombre de participants : 200

Durée en heures : 12

Dates : 30 et 31 mars 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0052LES INSPECTIONS CONCERTÉES : ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS, ÉVALUATION DES
ENSEIGNEMENTS

Objectif du dispositif : dans différentes académies les inspections concertées ont été expérimentées pour un meilleur pilotage pédagogique. Elles ouvrent des possibilités de parvenir à une vision plus complète de l'unité pédagogique qu'est l'EPLÉ, en permettant d'établir un diagnostic des disciplines et secteurs au niveau de l'établissement. En outre, ces démarches d'inspection ainsi que l'exploitation des rapports d'inspection individuelle aident à faire le point sur la situation des disciplines et secteurs aux différents niveaux, des bassins ou des académies. Le séminaire contribuera à la réflexion autour des différents protocoles et procédures utilisés, autour des constats recherchés pendant l'évaluation (acquis des élèves en termes de compétences et de résultats aux examens, déclinaison des directives nationales, fonctionnement des équipes, vie scolaire, etc.). On s'interrogera sur les modes de suivi de ces évaluations.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 100

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Apprendre à conduire un diagnostic dans un EPLÉ.

Choisir des indicateurs et construire des outils de pilotage adaptés au contexte.

Appréhender les différents modes de restitution de l'évaluation à l'intérieur de l'EPLÉ et au niveau académique.

Identifier les leviers du pilotage aux niveaux de l'établissement et de l'académie.

Contenu :

Présentation et analyse des diversités des pratiques.

Lecture et interprétation des différents indicateurs notamment statistiques.

Élaboration d'outils d'évaluation.

Public cible : IA-IPR, IEN-ET/EG, personnels de direction, CASU.

Forme/Modalités : stage de 2 jours.

Module obligatoire

Nombre de participants : 50 par session.

Durée en heures : 12

Sessions au choix

Dates : 10 et 11 mai 2005 ou 17 et 18 mai 2005.

Lieu : ESEN.

Des séminaires ouverts aux cadres de différents services publics

IDENTIFIANT :
04NDEN0053

LES POLITIQUES LOCALES D'ÉDUCATION

Objectif du dispositif :

Les politiques locales publiques d'éducation couvrent un domaine de l'action publique vaste et complexe. Les incitations au changement y ont fortement augmenté durant les dernières décennies.

Ce colloque a pour objectif de proposer des modèles pour comprendre l'évolution des choix politiques et des conditions de leur mise en œuvre au niveau local.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN) ; Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), Réseau d'analyse pluridisciplinaire des politiques éducatives (RAPPE), CNRS.

Candidatures en académie

Nombre de places : 200

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : l'évolution de l'organisation de l'État, entre globalisation et local, a profondément transformé les orientations et les modes de coordination de l'action publique. Notamment la décentralisation et la déconcentration ont favorisé l'éclosion de politiques sociales d'éducation. Il en résulte une obligation de cogestion, voire de coconstruction de ces politiques d'éducation en déclinaison et en adaptation d'une politique nationale. Comment s'élaborent ces politiques, avec quels types de management et avec quelles stratégies d'acteurs ? Quels sont les modèles explicatifs que proposent, aujourd'hui, les différentes disciplines et les différents courants théoriques ?

Contenu : ce dispositif prend la forme d'un colloque scientifique qui réunira des chercheurs présentant leurs travaux sur les politiques locales éducatives locales.

Public cible : universitaires, chercheurs, IA-DSDEN, IA-DSDEN adjoint, IEN adjoints aux IA-DSDEN, IA-IPR, chefs d'établissement, personnels des collectivités territoriales.

Responsable pédagogique : ESEN, Agnès Van Zanten.

Nombre de participants : 200

Durée en heures : 12

Session : unique

Dates : 7 et 8 juin 2005.

Lieu : ESEN.

**IDENTIFIANT :
ONDEN0054**

LE NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE LES EPLE ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Objectif du dispositif : l'article 82 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales stipule que "une convention passée entre l'établissement et selon le cas, le conseil général ou le conseil régional, précise les modalités d'exercice de leurs compétences respectives". Ces nouvelles modalités d'exercice des compétences des EPLE et des collectivités territoriales entraînent une redéfinition des fonctions administratives et financières au sein de l'EPLE. Ce dispositif vise à définir des modalités de mise en œuvre de la gouvernance des EPLE, dans le cadre d'une autonomie accrue, pour favoriser l'exercice de missions partagées.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN) et Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Sans candidature

Nombre de places : 30 (15 éducation nationale - 15 fonction publique territoriale)

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE**Objectifs :**

Permettre à des équipes académiques de formateurs de :

- réfléchir à la mise en œuvre de la loi ;
- préparer des actions de formations pour les équipes de direction des EPLE, en collaboration avec les collectivités territoriales.

Élaborer des outils d'aide à la préparation de la convention EPLE/collectivité territoriale.

Public cible : formateurs de personnels d'encadrement, cadres de la fonction publique territoriale de l'inter-région sud-ouest.

Responsable pédagogique : ESEN, CNFPT.

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : 24 et 25 mai 2005.

Lieu : ESEN.

Des actions d'accompagnement à la prise de fonction et d'adaptation à l'emploi

Enseignement scolaire

IDENTIFIANT :
04NDEN0055

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT :
- L'EPLE ET SON ENVIRONNEMENT DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL
- GESTION FINANCIÈRE ET POLITIQUE PÉDAGOGIQUE DE L'EPLE

Objectif du dispositif :

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux personnels de direction adjoints qui vont être appelés à prendre la direction d'un établissement, de compléter leurs connaissances sur :

- les modalités de travail avec la collectivité territoriale de rattachement ;
- le budget, reflet et outil d'une politique pédagogique.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Sans candidature

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 7 jours répartis sur 2 modules.

MODULE 1 - L'EPLE DANS SON ENVIRONNEMENT DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL

Objectifs : permettre aux participants d'appréhender le fonctionnement des collectivités territoriales et d'établir des relations constructives avec celles-ci.

Contenu :

Connaissance et modalités de fonctionnement des collectivités territoriales et de leur politique d'éducation.

L'EPLE et sa collectivité territoriale de rattachement : modalités de collaboration, élaboration d'un projet commun.

Public cible : personnels de direction adjoints nouvellement nommés chefs d'établissement.

Forme/Modalités : conférences, stages et ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Module obligatoire

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 18

Dates : du 18 au 20 mai 2005.

Lieu : ESEN.

MODULE 2 - GESTION FINANCIÈRE ET PROJET PÉDAGOGIQUE EN EPLE

Objectifs : permettre aux participants d'élaborer un budget reflétant une véritable politique pédagogique et de présenter ce budget au conseil d'administration de l'EPLE.

Contenu :

Rappel des grands principes budgétaires et financiers qui régissent un EPLE.

Typologie des budgets.

Points clefs d'un budget d'EPLE.

Construction d'un budget au service d'une politique pédagogique.

Présentation de ce budget au conseil d'administration.

Public cible : personnels de direction adjoints nouvellement nommés chefs d'établissement.

Forme/Modalités : conférences et échanges avec des intervenants du ministère de l'éducation nationale, du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, des équipes de direction d'EPLE.

Responsable pédagogique : ESEN.

Module obligatoire

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 24

Dates : du 10 au 13 octobre 2005.

Lieu : ESEN.

Enseignement supérieur

IDENTIFIANT
04NDEN0056

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ET AGENTS
COMPTABLES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Objectif du dispositif :

Les personnels d'encadrement affectés pour la première fois sur ces emplois fonctionnels ont à satisfaire à des exigences multiples et complexes. Il importe donc d'accompagner cette prise de fonction par des apports leur permettant de renforcer leurs compétences en matière de management et de gestion.

Ces formations s'efforcent de proposer des outils immédiatement opérationnels les aidant ainsi à maîtriser leur action dans le cadre des grands axes de modernisation des établissements de l'enseignement supérieur : évaluation des personnels et mise en œuvre de la LOLF notamment.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidature : une procédure spécifique d'information et d'inscription sera mise en œuvre directement avec les établissements concernés.

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 9 jours.

MODULE 1 - MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE : DU DIAGNOSTIC AUX OBJECTIFS

Objectifs : permettre aux participants de s'approprier des outils du management opérationnel (analyse des situations de travail, management des compétences, l'animation du collectif de travail), à partir de situations professionnelles et en référence à diverses approches.

Contenu :

Diagnostic externe et interne, définition d'objectifs collectifs, délégation et gestion du temps.

Analyse des situations de travail : organisation du travail, planification du travail, résolution de problèmes et prise de décision.

Management des compétences : gestion des compétences, du potentiel, développement des compétences (évaluation de la compétence collective, plans de formation).

Animation du collectif de travail : management par objectifs individuels, gestion de la motivation, évaluation et notation, gestion des conflits.

Gestion des conflits et négociation managériale.

Public cible : personnel d'encadrement des établissements de l'enseignement supérieur.

Les secrétaires généraux et agents comptables recrutés pour la première fois dans ces fonctions depuis le 1er octobre 2003 sont prioritaires.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous-groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences, études de cas.

Responsable pédagogique : ESEN.

Module facultatif

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 18

Dates : du 25 au 27 janvier 2005.

Lieu : ESEN.

MODULE 2 - LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Objectifs : apporter aux participants des repères méthodologiques pour réussir la mise en place de la démarche d'évaluation des personnels.

Contenu :

Les conditions de réussite des entretiens d'évaluation.
Les techniques de fixation d'objectifs, de critères d'évaluation et d'indicateurs.
La définition des compétences.
Les aspects comportementaux.

Public cible : personnel d'encadrement des établissements de l'enseignement supérieur.
Les secrétaires généraux et agents comptables recrutés pour la première fois dans ces fonctions depuis le 1er octobre 2003 sont prioritaires.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous-groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences, études de cas.

Responsable pédagogique : ESEN.

Module facultatif

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Dates : 8 et 9 mars 2005.

Lieu : ESEN.

MODULE 3 - LES EXIGENCES D'UNE COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Objectifs : consolider les connaissances des règles de la comptabilité publique appliquée aux EPSCP et renforcer la vigilance en matière de bonnes pratiques.

Contenu : le cadre budgétaire et comptable des EPSCP :

- les principes fondamentaux : la référence au PCG, l'articulation budget-comptabilité ;
- le régime budgétaire des EPSCP : budget par nature-budget de gestion ; définition et portée de la règle d'équilibre ;
- les règles comptables (l'instruction M 93 ; conformité et dérogation au PCG) ;
- les agrégats représentatifs de la situation financière.

Les points de vigilance :

- l'application du principe des droits constatés aux charges et aux produits ;
- les opérations à caractère patrimonial (inventaire, amortissements, provisions) ;
- l'affectation du résultat.

Public cible : personnel d'encadrement des établissements de l'enseignement supérieur.

Les secrétaires généraux et agents comptables recrutés pour la première fois dans ces fonctions depuis le 1er octobre 2003 sont prioritaires.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance d'apports théoriques en séances plénières, de travail en sous-groupes, d'échanges de pratiques à partir de témoignages ou d'expériences.

Responsable pédagogique : ESEN.

Module facultatif

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Dates : 17 et 18 mars 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 4 - DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE À LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE ET AU CONTRÔLE DE GESTION

Objectifs : appréhender le cadre de gestion d'un établissement afin de construire un système d'information permettant la mise en œuvre d'un contrôle de gestion.

Contenu :

Les objectifs du contrôle de gestion.

Le calculs des coûts :

- coûts complets-méthode classique (sections homogènes), méthode ABC ;
- coût directs et indirects ;
- coûts fixes et variables.

La pertinence des coûts définis pour piloter l'organisation, rendre compte de la performance, définir une tarification.

Construction d'un tableau de bord et de ses indicateurs :

- les notions de résultat et d'impact ;
- les différentes catégories d'indicateurs.

L'expérimentation de la LOLF :

- les programmes ;
- la notion de performance ;
- les indicateurs dans le cadre de la LOLF.

Public cible : personnel d'encadrement des établissements de l'enseignement supérieur.

Les secrétaires généraux et agents comptables recrutés pour la première fois dans ces fonctions depuis le 1er octobre 2003 sont prioritaires.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance d'apports théoriques en séances plénières, de travail en sous groupes, d'échanges de pratiques à partir de témoignages ou d'expériences.

Responsable pédagogique : ESEN.

Module facultatif

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Dates : 7 et 8 avril 2005.

Lieu : Paris.

Actions ayant débuté en 2004 et se prolongeant en 2005

Enseignement scolaire

| | IDENTIFIANT |
|---|-------------|
| Séminaire sur l'éthique professionnelle Module 2 : Le rapport à l'autorité - 13 janvier 2005 - Université Paris XII Module 3 : La laïcité - 17 mars 2005 - Université Paris XII | 04NDEN0013 |

Adaptation à l'emploi

| | IDENTIFIANT |
|--|-------------|
| IA-IPR détachés dans un emploi d'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale | 04NDEN0017 |
| IA-IPR détachés dans un emploi d'adjoint à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale | 04NDEN0018 |
| IEN 1 degré recrutés sur liste d'aptitude au 1er septembre 2004 | 04NDEN0021 |
| IEN-ET/EG nommés sur un poste administratif et financier en apprentissage | 04NDEN0024 |
| IEN-ET/EG nommés sur un poste d'IEN formation continue | 04NDEN0025 |
| IEN-ET/EG conseillers d'un inspecteur d'académie | 04NDEN0026 |
| Directeurs de CIO nommés au 1er septembre 2004 | 04NDEN0027 |
| Conseillers auprès d'un recteur : DAET, DAFCO, CSAIO | 04NDEN0028 |
| Directeurs de CIO nommés au 1er septembre 2003 | 04NDEN0057 |
| Conseillers d'administration scolaire et universitaire | 04NDEN0029 |

**IDENTIFIANT :
O4NDEN0017**IA-IPR DÉTACHÉS DANS UN EMPLOI D'INSPECTEUR D'ACADÉMIE, DIRECTEUR DES
SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE**Objectif du dispositif :**

Cette formation vise à accompagner la prise de fonction des personnels accédant à un poste d'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Elle vise les objectifs principaux suivants :

- aider à la prise de fonction
- développer les connaissances et les compétences utiles à l'exercice du métier

Pilote : direction de l'encadrement (DE) - École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Sans candidature

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 11 jours en 2005.

**MODULE 2 (FAIT SUITE AU MODULE 1 QUI S'EST DÉROULÉ EN 2004) -
RESPONSABILITÉ ET RÉGLEMENTATION****Objectifs :**

Dans le domaine particulier du droit, sensibiliser les IA-DSDEN à la légalité des actes qu'ils prennent et qui engagent l'État ;

- approfondir et développer les connaissances nécessaires dans le domaine du droit ;
- intégrer le vocabulaire et la logique juridique ;
- identifier les domaines de responsabilité de l'IA-DSDEN.

Public cible : les IA-DSDEN nouvellement nommés, les IA-DSDEN en formation continue. Cette formation sera également ouverte aux IA adjoints et aux conseillers de recteur nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 30

Durée en heures : 9

Dates : du 12 au 13 janvier 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 3 - LES RELATIONS AUX MÉDIAS

Objectifs :

- Préparer les IA-DSDEN à construire des relations pérennes avec les médias.
- Sensibiliser les IA-DSDEN aux attentes spécifiques et aux contraintes professionnelles du monde des médias.
- Mettre les IA-DSDEN en situation d'apprécier leurs compétences dans ce domaine et leur donner les conseils utiles à la mise en œuvre d'une relation bien maîtrisée avec les médias.

Public cible : les IA-DSDEN nouvellement nommés, les IA-DSDEN en formation continue. Cette formation sera également ouverte aux IA adjoints et aux conseillers de recteur nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 30

Durée en heures : 9

Dates : du 2 au 3 février 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 4 - APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES SUR LES PREMIER ET SECOND DEGRÉS

Objectifs :

En fonction de leur culture d'origine, compléter l'information des IA-DSDEN sur le premier ou le second degré :

- maîtriser l'organisation et le fonctionnement du premier ou du second degré ;
- intégrer des éléments de culture spécifique du premier ou du second degré ;
- acquérir une vision claire des leviers et moyens d'actions et de pilotage de l'IA-DSDEN dans le premier ou le second degré.

Public cible : les IA-DSDEN nouvellement nommés, les IA-DSDEN en formation continue. Cette formation sera également ouverte aux IA adjoints nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 6

Dates : 10 mars 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 5 - ADAPTATION ET INTÉGRATION SCOLAIRES**Objectifs :**

- Apporter un complément d'informations aux IA-DSDEN qui, eu égard à leurs parcours professionnel antérieur, n'ont pas bénéficié de formation spécifique sur le thème de l'AIS.
- Comprendre les problématiques de l'AIS dans le pilotage départemental (les SEGPA, la politique des RASED, la logique d'intégration...).

Public cible : les IA-DSDEN nouvellement nommés, les IA-DSDEN en formation continue. Cette formation sera également ouverte aux IA adjoints nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 6

Dates : 25 mars 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 6 - MANAGEMENT DES SITUATIONS DIFFICILES-GESTION ET COMMUNICATION DE CRISE**Objectifs :**

Sensibiliser les IA-DSDEN aux modes spécifiques de management et de communication qu'il convient de mettre en œuvre dans la gestion des crises :

- établir une typologie des situations difficiles et des situations de crise ;
- sensibiliser les IA-DSDEN au management stratégique dans des contextes sensibles et mouvants ;
- maîtriser le processus de prise de décision (préparation, décision, mise en œuvre) ;
- renforcer les connaissances sur la dynamique du changement et les résistances des acteurs et des organisations ;
- maîtriser la communication en situation de crise : règles d'efficacité face aux médias.

Public cible : les IA-DSDEN nouvellement nommés, les IA-DSDEN en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 9

Dates : du 10 au 11 mai 2005.

Lieu : Paris

MODULE 7 - PILOTAGE ET MANAGEMENT

Objectifs :

Fournir aux IA-DSDEN un outillage conceptuel et méthodologique favorisant la mise en œuvre maîtrisée d'un management des acteurs et d'un pilotage des projets :

- approfondir les connaissances sur la conduite de projet : représentations et définition d'un projet ; la spécificité de l'éducation nationale ;
- sensibiliser les IA-DSDEN au management systémique ;
- sensibiliser les IA-DSDEN aux démarches d'évaluation de l'action.

Public cible : les IA-DSDEN nouvellement nommés, les IA-DSDEN en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 9

Dates : 25 et 26 mai 2005.

Lieu : Paris

MODULE 8 - ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Objectifs :

Favoriser chez les IA-DSDEN une mise à distance réflexive de leurs pratiques :

- donner aux participants, sur le plan méthodologique, une formation au questionnement (et à terme à l'auto questionnement), une formation à l'investigation et à la réflexivité sur l'action ;
- contribuer à la mutualisation de compétences, de procédures, etc.

Public cible : les IA-DSDEN nouvellement nommés, les IA-DSDEN en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 10

Durée en heures : 18

Session 1 : 6 avril 2005.

Session 2 : 1er juin 2005.

Session 3 : 29 juin 2005.

Lieu : Paris.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0018**

IA-IPR DÉTACHÉS DANS UN EMPLOI D'ADJOINT À L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE,
DIRECTEUR DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Objectif du dispositif :

Cette formation vise à accompagner la prise de fonction des personnels accédant à un poste d'adjoint à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Elle vise les objectifs principaux suivants :

- aider à la prise de fonction ;
- développer les connaissances et les compétences utiles à l'exercice du métier.

Pilote : direction de l'encadrement (DE) - École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Sans candidature

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 11 jours en 2005.

**MODULE 2 (FAIT SUITE AU MODULE 1 QUI S'EST DÉROULÉ EN 2004)-
RESPONSABILITÉ ET RÉGLEMENTATION**

Objectifs :

Dans le domaine particulier du droit, sensibiliser les inspecteurs d'académie adjoints à la légalité des actes qu'ils prennent et qui engagent l'État :

- approfondir et développer les connaissances nécessaires dans le domaine du droit ;
- intégrer le vocabulaire et la logique juridique ;
- identifier les domaines de responsabilité de l'IA adjoint.

Public cible : les IA adjoints nouvellement nommés, les IA adjoints en formation continue.

Cette formation sera également ouverte aux IA-DSDEN et aux conseillers de recteur nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 30

Durée en heures : 9

Dates : 12 et 13 janvier 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 3 - LES RELATIONS AUX MÉDIAS

Objectifs :

Préparer les IA adjoints à construire des relations pérennes avec les médias :

- sensibiliser les IA adjoints aux attentes spécifiques et aux contraintes professionnelles du monde des médias ;
- mettre les IA adjoints en situation d'apprécier leurs compétences dans ce domaine et leur donner les conseils utiles à la mise en œuvre d'une relation bien maîtrisée avec les médias.

Public cible : les IA adjoints nouvellement nommés, les IA adjoints en formation continue. Cette formation sera également ouverte aux IA-DSDEN et aux conseillers de recteur nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 30

Durée en heures : 9

Dates : 2 février 2005 et 3 février 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 4 - APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES SUR LES PREMIER ET SECOND DEGRÉS

Objectifs :

En fonction de leur culture d'origine, compléter l'information des IA adjoints sur le premier ou le second degré :

- maîtriser l'organisation et le fonctionnement du premier ou du second degré ;
- intégrer des éléments de culture spécifique du premier ou du second degré ;
- acquérir une vision claire des leviers et moyens d'actions et de pilotage de l'IA adjoint dans le premier ou le second degré.

Public cible : les IA adjoints nouvellement nommés, les IA adjoints en formation continue. Cette formation sera également ouverte aux IA-DSDEN nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 30

Durée en heures : 6

Dates : 10 mars 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 5 - ADAPTATION ET INTÉGRATION SCOLAIRES**Objectifs :**

Apporter un complément d'informations aux IA adjoints qui, eu égard à leur parcours professionnel antérieur, n'ont pas bénéficié de formation spécifique sur le thème de l'AIS :

- comprendre les problématiques de l'AIS dans le pilotage départemental (les SEGPA, la politique des RASED, la logique d'intégration...).

Public cible : les IA adjoints nouvellement nommés, les IA adjoints en formation continue. Cette formation sera également ouverte aux IA-DSDEN nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 30

Durée en heures : 6

Dates : 25 mars 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 6 - MANAGEMENT DES SITUATIONS DIFFICILES-GESTION ET COMMUNICATION DE CRISE**Objectifs :**

Sensibiliser les IA adjoints aux modes spécifiques de management et de communication qu'il convient de mettre en œuvre dans la gestion des crises :

- établir une typologie des situations difficiles et des situations de crise ;
- sensibiliser les IA adjoints au management stratégique dans des contextes sensibles et mouvants ;
- maîtriser le processus de prise de décision (préparation, décision, mise en œuvre)
- renforcer les connaissances sur la dynamique du changement et les résistances des acteurs et des organisations ;
- maîtriser la communication en situation de crise : règles d'efficacité face aux médias.

Public cible : les IA adjoints nouvellement nommés, les IA adjoints en formation continue. Cette formation est également ouverte aux conseillers de recteur nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 20

Durée en heures : 9

Dates : 12 et 13 mai 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 7 - PILOTAGE ET MANAGEMENT**Objectifs :**

Fournir aux IA adjoints un outillage conceptuel et méthodologique favorisant la mise en œuvre maîtrisée d'un pilotage des projets et du management des acteurs :

- approfondir les connaissances sur la conduite de projet : représentations et définition d'un projet ; la spécificité de l'éducation nationale ;
- sensibiliser les IA adjoints au management systémique ;
- sensibiliser les IA adjoints aux démarches d'évaluation de l'action.

Public cible : les IA adjoints nouvellement nommés, les IA adjoints en formation continue. Cette formation est également ouverte aux conseillers de recteur nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 20

Durée en heures : 9

Dates : 25 et 26 mai 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 8 - ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE**Objectifs :**

Favoriser chez les IA adjoints une mise à distance réflexive de leurs pratiques :

- donner aux participants, sur le plan méthodologique, une formation au questionnement (et à terme à l'auto questionnement), une formation à l'investigation et à la réflexivité sur l'action ;
- contribuer à la mutualisation de compétences, de procédures, etc.

Public cible : les IA adjoints nouvellement nommés, les IA adjoints en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 10

Durée en heures : 18

Session 1 : 7 avril 2005.

Session 2 : 2 juin 2005.

Session 3 : 30 juin 2005.

Lieu : Paris.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0021**

IEN 1ER DEGRÉ RECRUTÉS SUR LISTE D'APTITUDE AU 1ER SEPTEMBRE 2004

Objectif du dispositif :

À partir de l'expérience de chacun, formaliser sa pratique tout en envisageant des perspectives d'évolution.

Développer une analyse réflexive sur les pratiques et construire un projet de parcours de professionnalisation dans une optique de formation permanente.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Sans candidature

Nombre de places : effectif d'IEN recrutés sur liste d'aptitude en septembre 2004.

Durée moyenne estimée : de 4 à 6 jours en 2005.

**MODULE 3 (FAIT SUITE AU MODULES 1 ET 2 PROPOSÉS EN 2004) -
PARCOURS INDIVIDUALISÉ DE FORMATION**

Objectifs : actualiser les connaissances nécessaires à l'exercice du métier : réglementation, didactique des disciplines, outils d'évaluation et de pilotage, inspection.

Public cible : IEN 1er degré (liste d'aptitude 2004).

Responsable pédagogique : ESEN.

Module obligatoire

Nombre de participants : effectif d'IEN recrutés sur liste d'aptitude en septembre 2004.

Durée en heures : 36

Session

Dates : définies en fonction des choix de chaque stagiaire (6 jours à choisir dans le programme de la formation statutaire).

Lieu : ESEN.

**IDENTIFIANT :
O4NDEN0024**

INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE (ENSEIGNEMENT TECHNIQUE OU ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL) NOMMÉS SUR UN POSTE ADMINISTRATIF ET FINANCIER EN APPRENTISSAGE

Objectif du dispositif :

Identifier son rôle au sein du service académique de l'inspection de l'apprentissage (SAIA) et auprès des partenaires institutionnels.

Approfondir les fonctions d'évaluation, de conseil et d'expertise.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Sans candidature

Nombre de places : effectif de personnels nommés sur ces fonctions.

Durée moyenne estimée : 4 jours en 2005.

MODULE 2 - LE CONTRÔLE DE L'APPRENTISSAGE (FAIT SUITE AU MODULE 1 PROPOSÉ EN 2004).

Objectifs : ce deuxième module intègre les besoins exprimés par les stagiaires à la suite du bilan d'étape effectué lors du premier module et complète leur formation sur l'analyse des documents administratifs et financiers.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : effectif de personnels nommés sur ces fonctions.

Durée en heures : 21

Dates : du 10 au 13 janvier 2005.

Lieu : ESEN.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0025**INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE-ENSEIGNEMENT TECHNIQUE-NOMMÉS SUR
UN POSTE D'IEF FORMATION CONTINUE DES ADULTES**Objectif du dispositif :**

Se situer dans la fonction et identifier les réseaux de ressources aux niveaux académique et national. Développer des fonctions d'évaluation, de conseil et d'expertise sur la réglementation des diplômes et des épreuves d'examen, les différents modes de validation, la VAE, la pédagogie en formation continue, les missions d'expertise et d'évaluation ou d'audit.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Sans candidature

Nombre de places : effectif de personnels nommés sur ces fonctions.

Durée moyenne estimée : 4 jours en 2005.

**MODULE 2 (FAIT SUITE AU MODULE 1 PROPOSÉ EN 2004) - LES PARTENAIRES, LA RÉNOVATION
DES DIPLÔMES ET LE SUIVI DES DOSSIERS D'ACTUALITÉ.**

Objectifs : le deuxième module intègre les besoins exprimés par les stagiaires à la suite du bilan d'étape effectué lors du premier module et complète leur formation par, notamment, des études de cas professionnels ou des thèmes de travail choisis par les stagiaires au cours de l'intersession

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : effectif de personnels nommés sur ces fonctions.

Durée en heures : 21

Dates : du 10 au 13 janvier 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0026

INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE-ENSEIGNEMENT TECHNIQUE-NOMMÉS CONSEILLER
D'UN IA-DSDEN POUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET L'APPRENTISSAGE

Objectif du dispositif : situer son rôle, sa fonction et ses missions de conseiller d'un IA-DSDEN pour l'enseignement technique, professionnel et l'apprentissage.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Sans candidature

Nombre de places : effectif de personnels nommés sur ces fonctions.

Durée moyenne estimée : 4 jours en 2005.

**MODULE 2 (FAIT SUITE AU MODULE 1 PROPOSÉ EN 2004) - LA MISSION DE CONSEIL
DANS L'ÉLABORATION DE LA CARTE DES FORMATIONS, LA MISE EN PLACE DES CHAMPS
PROFESSIONNELS EN SEGPA ET LE SUIVI DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE.**

Objectifs : la deuxième session intègre les besoins exprimés par les stagiaires lors du module 1 et complète leur information sur la fonction conseil dans l'élaboration de la carte des formations.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Module facultatif : à négocier avec le responsable pédagogique.

Nombre de participants : en fonction du nombre de personnels nommés.

Durée en heures : 21

Dates : du 10 au 13 janvier 2005.

Lieu : ESEN.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0027**DIRECTEURS DE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION NOMMÉS AU 1ER
SEPTEMBRE 2004**Objectif du dispositif :**

Accompagner la prise de fonction des conseillers d'orientation accédant à un poste de directeur de CIO (DCIO).

Développer une culture commune des personnels d'encadrement.

Développer des compétences propres au métier de directeur de CIO.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Sans candidature

Nombre de places : effectif de DCIO nommés au 1er septembre 2004 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date.

Durée moyenne estimée : 4 jours en 2005.

**MODULE 3 (SUITE DES MODULES 1 ET 2 PROPOSÉS EN 2004) - ACCOMPAGNEMENT
À LA PRISE DE FONCTION ET ADAPTATION À L'EMPLOI**

Objectifs : étayer les compétences des participants dans les domaines de la gestion administrative des CIO, du pilotage des projets, de la communication professionnelle.

Public cible : effectif de DCIO nommés au 1er septembre 2004 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Module obligatoire

Nombre de participants : effectif de DCIO nommés au 1er septembre 2004 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date.

Durée en heures : 24

Dates : du 23 au 27 mai 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0028

CONSEILLERS AUPRÈS D'UN RECTEUR : DAET, DAFCO, CSAIO

Objectif du dispositif :

Cette formation vise à accompagner la prise de fonction des personnels accédant à un poste de conseiller de recteur.

Elle vise les objectifs principaux suivants :

- aider à la prise de fonction ;
- développer les connaissances et les compétences utiles à l'exercice du métier.

Pilote : direction de l'encadrement (DE) - École supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Nombre de places : 15

Durée moyenne estimée : 7 jours en 2005.

**MODULE 2 (FAIT SUITE AU MODULE 1 QUI S'EST DÉROULÉ EN 2004) - RESPONSABILITÉ
ET RÉGLEMENTATION**

Objectifs :

- approfondir et développer les connaissances nécessaires dans le domaine du droit
- intégrer le vocabulaire et la logique juridique.

Public cible : les conseillers de recteur nouvellement nommés, les conseillers de recteur en formation continue.

Cette formation sera également ouverte aux IA-DSDEN et aux IA adjoints nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 30

Durée en heures : 9

Dates : 12 et 13 janvier 2005.

Lieu : Paris

MODULE 3 - LES RELATIONS AUX MÉDIAS**Objectifs :**

Préparer les conseillers de recteur à construire des relations pérennes avec les médias :

- sensibiliser les conseillers de recteur aux attentes spécifiques et aux contraintes professionnelles du monde des médias ;
- mettre les conseillers de recteur en situation d'apprécier leurs compétences dans ce domaine et leur donner les conseils utiles à la mise en œuvre d'une relation bien maîtrisée avec les médias.

Public cible : les conseillers de recteur nouvellement nommés, les conseillers de recteur en formation continue.

Cette formation sera également ouverte aux IA-DSDEN et aux IA adjoints nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 30

Durée en heures : 9

Dates : 2 et 3 février 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 4 - APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES SUR LES PREMIER ET SECOND DEGRÉS**Objectifs :**

En fonction de leur culture d'origine, compléter l'information des conseillers de recteur sur le second degré.

- maîtriser l'organisation et le fonctionnement du second degré ;
- intégrer des éléments de culture spécifique du second degré ;
- acquérir une vision claire des leviers et moyens d'actions dans le second degré.

Public cible : les conseillers de recteur nouvellement nommés, les conseillers de recteur en formation continue.

Cette formation sera également ouverte aux IA-DSDEN et aux IA adjoints nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 30.

Durée en heures : 6

Dates : 10 mars 2005.

Lieu : Paris.

MODULE 5 - MANAGEMENT DES SITUATIONS DIFFICILES-GESTION ET COMMUNICATION DE CRISE

Objectifs :

Sensibiliser les conseillers de recteur aux modes spécifiques de management et de communication qu'il convient de mettre en œuvre dans la gestion des crises :

- établir une typologie des situations difficiles et des situations de crise ;
- sensibiliser les conseillers de recteur au management stratégique dans des contextes sensibles et mouvants ;
- maîtriser le processus de prise de décision (préparation, décision, mise en œuvre) ;
- renforcer les connaissances sur la dynamique du changement et les résistances des acteurs et des organisations ;
- maîtriser la communication en situation de crise : règles d'efficacité face aux médias.

Public cible : les conseillers de recteur nouvellement nommés, les conseillers de recteur en formation continue.

Cette formation sera également ouverte aux IA adjoints nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 20

Durée en heures : 9

Dates : 12 et 13 mai 2005.

Lieu : Paris

MODULE 6 - PILOTAGE ET MANAGEMENT

Objectifs :

Fournir aux conseillers de recteur un outillage conceptuel et méthodologique favorisant la mise en œuvre maîtrisée d'un management des acteurs et d'un pilotage des projets :

- approfondir les connaissances sur la conduite de projet : représentations et définition d'un projet ; la spécificité de l'éducation nationale ;
- sensibiliser les conseillers de recteur au management systémique ;
- sensibiliser les conseillers de recteur aux démarches d'évaluation de l'action.

Public cible : les conseillers de recteur nouvellement nommés, les conseillers de recteur en formation continue.

Cette formation sera également ouverte aux IA adjoints nouvellement nommés ou en formation continue.

Forme/Modalités : stage présentiel associant interventions magistrales et travaux d'ateliers.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre total de participants : 20

Durée en heures : 9

Dates : 25 et 26 mai 2005.

Lieu : Paris.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0057**DIRECTEURS DE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION NOMMÉS
AU 1ER SEPTEMBRE 2003**Objectif du dispositif**

- Accompagner la prise de fonction des conseillers d'orientation accédant à un poste de directeur de CIO (DCIO).
- Développer une culture commune des personnels d'encadrement.
- Développer des compétences propres au métier de directeur de CIO.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).**Sans candidature****Nombre de places :** effectif de DCIO nommés au 1er septembre 2003 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date.**Durée moyenne estimée :** 5 jours.**MODULE UNIQUE - SUITE DU DISPOSITIF DE FORMATION MIS EN ŒUVRE EN 2003-2004****Objectifs :** approfondissement de la réflexion et des connaissances sur les aspects majeurs de la fonction.**Public cible :** effectif de DCIO nommés au 1er septembre 2003 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date.**Forme/Modalités :** stage présentiel.**Responsable pédagogique :** ESEN.**Nombre de participants :** tous DCIO nommés au 1er septembre 2003 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date.**Durée en heures :** 24**Dates :** du 7 au 11 mars 2005.**Lieu :** ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0029

CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE (CASU) RECRUTÉS SUR
LISTE D'APTITUDE AU 1ER SEPTEMBRE 2004

Objectif du dispositif :

Sur la base de l'expérience professionnelle de chacun :

- renforcer des compétences existantes tout en proposant des perspectives d'approfondissement et d'évolution ;
- individualiser les apports formatifs à partir d'un bilan de compétences établi pour chaque participant.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Sans candidature

Nombre de places : effectif de CASU recrutés sur liste d'aptitude au 1er septembre 2004.

Durée moyenne estimée : 5 jours en 2005.

**MODULE 2 (FAIT SUITE AU MODULE 1 PROPOSÉ EN 2004) - DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES**

Objectifs :

- Renforcer des pratiques professionnelles.
- Optimiser l'efficacité du service (management, animation d'équipe, gestion des ressources humaines).
- Contribuer à la mutualisation de compétences, à l'échange de pratiques.

Public cible : effectif de CASU recrutés sur liste d'aptitude au 1er septembre 2004.

Module obligatoire

Responsable pédagogique : ESEN.

Durée en heures : 15

Dates : du 19 au 21 janvier 2005.

Lieu : ESEN.

MODULE 3 - DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (SUITE)**Objectifs :**

- Inscrire son action dans un environnement prenant en compte les partenaires de l'éducation nationale.
- Répondre aux attentes de l'institution en matière de pilotage et d'évaluation.
- Développer la fonction conseil dévolue aux CASU.

Public cible : effectif de CASU recrutés sur liste d'aptitude au 1er septembre 2004.

Responsable pédagogique : ESEN.

Durée en heures : 15

Dates : du 29 au 31 mars 2005.

Lieu : ESEN.

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION AUX DISPOSITIFS DU PNP ENCADREMENT

Chaque dispositif du PNP est présenté sur une fiche sur laquelle le mode de candidature est indiqué.

Dispositifs ne faisant pas l'objet d'un acte individuel de candidature

Les services rectoraux ou l'administration centrale fournissent à l'ESEN les listes des personnels désignés.

Dispositifs faisant l'objet d'une candidature auprès des services académiques : la procédure se déroule en 3 temps

1. Les personnels concernés déposent leur candidature auprès du service académique en remplissant la fiche jointe. Dans le cas de modules facultatifs, le choix des modules retenus par l'intéressé est impératif.

2. Le service académique recueille l'ensemble des candidatures, et procède aux inscriptions à partir de la liste établie par le recteur.

3. L'ESEN arrête définitivement les listes des participants après réception de ces inscriptions académiques.

Les dates de candidatures sont impératives.

Aucune saisie, modification ou annulation n'est possible une fois la date d'inscription passée. Seule la consultation des candidatures retenues reste alors accessible.

Deux campagnes d'inscription sont prévues pour les actions se déroulant de janvier à juillet 2005 :

- une première campagne pour celles qui commencent avant début mars ;
- une seconde pour celles qui se déroulent de mars à juin.

Le détail en est indiqué dans le tableau ci-dessous.

| DATE DE DÉBUT DES ACTIONS | DATE LIMITE DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES | PÉRIODES D'INSCRIPTION PAR LE SERVICE | CONSULTATION DES CANDIDATURES RETENUES |
|------------------------------------|--|---------------------------------------|--|
| entre le 24-1-2005 et le 28-2-2005 | 14-1-2005 | 6-1-2005 au 17-1-2005 | 19-1-2005 |
| entre le 1-3-2005 et le 30-6-2005 | du 24-1-2005 au 2-2-2005 | 24-1-2005 au 4-2-2005 | 9-2-2005 |

Les services de formation de l'académie d'origine du candidat retenu lui délivreront un ordre de mission.

Toute personne dont la candidature a été retenue et qui ne peut pas participer à la formation, quel que soit le motif, préviendra son rectorat le plus tôt possible, afin que son rem-

placement puisse s'effectuer dans les meilleurs délais.

Pour tout renseignement complémentaire concernant les candidatures à ces formations, contacter l'École supérieure de l'éducation nationale au 05 49 49 25 84 ou cecile.pires@education.gouv.fr

À l'attention des services académiques de formation chargés de l'encadrement

Tout candidat retenu doit faire l'objet d'une procédure d'inscription, y compris pour les dispositifs marqués "sans candidature". Le service de formation académique inscrit alors les personnels à partir des informations obtenues auprès des services concernés de l'académie ou auprès du responsable de formation de l'ESEN. L'inscription des candidats se fait impérative-

ment sur le serveur intranet du PNP, accessible à l'adresse suivante :

<http://tage.ac-orleans-tours.fr/nnpaca>

Seuls les services académiques de formation des personnels d'encadrement peuvent accéder à ce site, avec le nom d'utilisateur et le mot de passe communiqués en avril 2000.

Ces références ne doivent pas être diffusées.

FICHE DE CANDIDATURE À UN DISPOSITIF DU PNP
(une fiche par candidature)

Monsieur Madame Mademoiselle Code d'établissement (*réservé au service académique*)

Formateur OUI NON

Nom : Prénom :

Adresse administrative :
.....
.....

Code postal : Commune :

Tél. Fax Mél. :

Corps/Grade :

Discipline :

Fonction :

Candidature au dispositif de formation :

Identifiant :

Intitulé :
.....

Dates :

Lieu :

À ne renseigner que pour la candidature à des dispositifs comportant plusieurs modules :

Inscription à tous les modules

ou

au(x) module(s) suivant(s) :

Intitulé :

Intitulé :

Intitulé :

Avis du supérieur hiérarchique :